



En août 2005, des officiers de police brésiliens contrôlent des armes saisies qui pourraient être liées à un groupe du crime organisé qui sévit à Sao Paulo.
© Alexandre Meneghini / AP Photo

Une bataille difficile

COMPRENDRE LES TRANSFERTS D'ARMES LÉGÈRES

INTRODUCTION

Ce chapitre propose une mise à jour annuelle du commerce autorisé des armes légères et de petit calibre (ALPC). Il examine les tendances de ce commerce et fournit des informations sur les principaux exportateurs et importateurs, leurs partenaires commerciaux et les types d'armes échangés. Le manque de transparence dont font preuve de nombreux fournisseurs et acheteurs importants dans ce commerce mondial font de cette entreprise une bataille difficile. En réalité, bien que la question des ALPC fasse partie des préoccupations de la communauté internationale depuis plus de dix ans, peu de pays – voire aucun – fournissent des informations complètes sur leurs exportations et importations d'ALPC. Il est donc évident que le Baromètre de transparence du commerce des armes légères, inauguré dans l'édition de 2004 de l'*Annuaire sur les armes légères*, reste un outil important.

S'inscrivant dans le prolongement de l'analyse du commerce illicite européen décrit dans l'édition 2005 de l'*Annuaire sur les armes légères*, ce chapitre fournit des informations plus systématiques sur le commerce illicite en Amérique du Sud. Cette analyse se fonde sur deux sources de données comparables au niveau international et disponibles en partie pour le commerce illicite, à savoir le nombre de saisies effectuées par les douanes et par la police.

Les conclusions principales de ce chapitre sont les suivantes:

- D'après les informations disponibles et les estimations, les principaux exportateurs d'ALPC en termes de valeur (ceux qui exportent des ALPC, y compris des pièces et des munitions, pour une valeur supérieure à 100 millions USD par an) en 2003 – la dernière année pour laquelle nous disposons d'informations – étaient la Fédération russe, les Etats-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil et la Chine. En comparaison des années 2002 et 2001, la disparition de la Belgique de la liste des principaux exportateurs représente le seul changement intervenu en 2003.
- Selon les données douanières, les principaux importateurs (ceux qui importent pour une valeur supérieure à 100 millions USD) étaient les Etats-Unis, Chypre et l'Allemagne. Bien que les principaux importateurs tendent à varier davantage que les principaux exportateurs, les Etats-Unis et Chypre figuraient tous deux sur les listes de 2001, 2002 et 2003.
- Parmi les grands exportateurs d'ALPC, les Etats-Unis et l'Allemagne sont les pays qui font preuve de la plus grande transparence. Les moins transparents sont la Bulgarie, l'Iran, Israël et la Corée du Nord, qui affichent tous un score de zéro au Baromètre de transparence du commerce des armes légères.
- Les données douanières en Amérique du Sud présentent de sérieuses limites en matière de systématisation, d'organisation et de comparabilité. Les données de la police montrent que, dans cette région, les détournements d'armes à partir des stocks militaires des pays voisins représentent un problème aussi grave que le trafic international.

LE COMMERCE MONDIAL LÉGAL DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE : MISE À JOUR ANNUELLE

Ce chapitre propose une mise à jour des données sur le commerce mondial légal des ALPC. Il se penche en particulier sur les grands exportateurs et importateurs, leurs principaux partenaires commerciaux et les

types de produits échangés¹. Il fournit des informations sur les ALPC, leurs pièces et accessoires, et sur les munitions d'armes de petit calibre (par opposition aux armes légères). Les munitions d'armes légères sont exclues en raison des limites affichées par les rapports. Dans les données douanières, les exportations/importations de munitions d'armes légères figurent dans la même catégorie que les munitions de grands systèmes d'armement conventionnels. Il n'existe aucun moyen de distinguer les unes des autres, de sorte que les catégories de munitions mixtes ont été exclues des calculs². Néanmoins, il est plus que probable que le commerce des ALPC de type militaire soit sous-estimé en raison de la transparence limitée dont font preuve de nombreux pays et de l'absence de rapports pour certains types d'armes militaires.

Comme les années précédentes, les calculs sont effectués par la NISAT, l'Initiative norvégienne sur les transferts d'armes légères (Norwegian Initiative on Small Arms Transfers), sur la base des données douanières provenant de Comtrade, la base de données des Nations unies. Cette base de données représente actuellement la source la plus complète d'informations comparables sur le commerce des ALPC³. Bien que les données douanières soient comparées dans la mesure du possible aux chiffres figurant dans les rapports nationaux sur les exportations d'armes, les calculs ne reposent que sur les données douanières. Cette méthode de travail permet essentiellement d'assurer la comparabilité entre pays et d'éviter le double comptage. Les chiffres représentent des valeurs financières plutôt que des quantités. Le délai de publication des rapports constitue une autre lacune dans les données. Certains Etats communiquent tardivement leurs données sur les importations et exportations à Comtrade. Par ailleurs, les Etats peuvent corriger leurs informations pendant plus d'un an après les avoir transmises. Par conséquent, l'analyse qui suit utilise les données de 2003, sauf mention contraire expresse.

Comme les années précédentes, des «statistiques miroir» sont également utilisées pour obtenir une image plus complète du commerce. Les données miroir reposent sur les déclarations d'importation des importateurs pour calculer les exportations des exportateurs, et inversement. Utiliser des statistiques miroir engendre régulièrement la nécessité de choisir entre la déclaration d'importation d'un importateur et le rapport de l'exportateur portant sur la même transaction lorsque des écarts apparaissent entre les deux chiffres. Dans de tels cas, la NISAT a utilisé une mesure de fiabilité pour sélectionner le rapport le plus crédible, conformément à un modèle développé par le Centre de commerce international (CCI)⁴.

Utiliser la base de données des Nations unies Comtrade présente des avantages et des inconvénients. Bien que des mesures aient été prises pour améliorer son utilité, l'approche actuelle – l'analyse des données de Comtrade à la lumière des données complémentaires fournies par les rapports nationaux – présente des limites. Les mécanismes des rapports régionaux, comme ceux utilisés en Afrique de l'Ouest et en Europe – pourraient être exploités de manière plus approfondie. Le manque de transparence, les rapports sélectifs et incomplets et, dans le cas du Code de conduite européen, la mention des *licences octroyées* au lieu des *livraisons effectuées*, sont autant de raisons qui expliquent pourquoi ces sources d'information ne sont pas incorporées actuellement dans les évaluations globales présentées ici. Le facteur inéluctable d'erreur humaine (voir encadré 3.1) peut affecter tout instrument d'établissement de rapport et ne se limite pas à la base de données Comtrade.

La valeur consignée de l'ensemble des exportations d'ALPC pour 2003 (telle que l'indique Comtrade) approche la barre des 2 milliards USD. Ce chiffre était similaire en 2002 (environ 2,1 milliards USD) (*Annuaire sur les armes légères 2005*, p. 98). Comme les années précédentes, les niveaux de transparence, en particulier pour les grands exportateurs et les principales catégories d'ALPC, sont restés pratiquement identiques. Par exemple, les sources de données douanières fournissent toujours aussi peu d'informations sur les

Encadré 3.1 Un parcours chaotique: pourquoi les données sur les exportations et les importations ne correspondent pas toujours

A l'instar de toute base de données, Comtrade pâtit d'erreurs humaines occasionnelles. Par exemple, le Soudan a signalé qu'il avait par inadvertance – et peut-être systématiquement – saisi «CH» pour enregistrer ses importations d'armes en provenance de Chine⁵. Or, CH ne représente pas le code de la Chine dans les rapports de Comtrade, le code de la Chine étant CN. CH, qui signifie Confédération Helvétique, est le code de la Suisse.

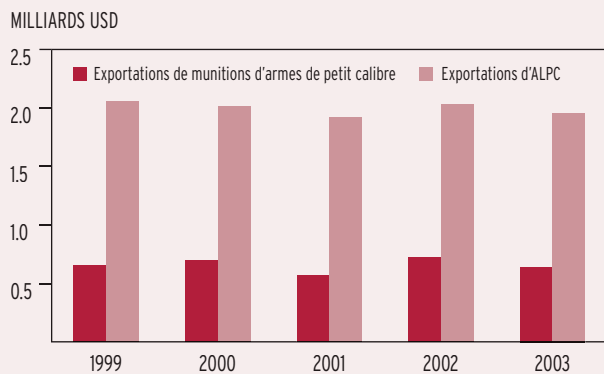
Encadré 3.2 Transferts légaux de munitions d'armes de petit calibre à l'échelle mondiale

Une analyse des transferts légaux de munitions d'armes de petit calibre pour la période de 1999 à 2003 (les cinq dernières années pour lesquelles Comtrade dispose de données) montre que le commerce des munitions représente une grande partie du commerce mondial des armes légères. Au cours de cette période, les exportations de munitions d'armes de petit calibre représentaient environ un tiers du total des exportations d'ALPC (voir figure 3.1).

Contrairement aux armes en tant que telles, les munitions sont des consommables, ce qui signifie que les utilisateurs doivent se réapprovisionner régulièrement. Les tendances commerciales de chaque pays en matière de munitions sont dès lors susceptibles de différer considérablement de ceux des armes de petit calibre. Des variations brusques et consistantes dans les importations de munitions et de pièces de munitions pour armes à feu militaires peuvent être détectées pour les pays impliqués dans des conflits internes ou internationaux, comme la Colombie et les États-Unis.

La période de 1999 à 2003 montre des modèles commerciaux relativement stables pour les munitions d'armes de petit calibre. Les principaux exportateurs de munitions (définis comme les États dont la valeur d'exportation était égale ou supérieure à 150 millions USD pour l'ensemble de la période) étaient les États-Unis, l'Italie, la Belgique, le Royaume-Uni, la Fédération russe et l'Allemagne. Pour 2003, les principaux exportateurs (définis comme les États dont la valeur d'exportation était égale ou supérieure à 30 millions USD) étaient les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse et l'Espagne⁶. Les principaux importateurs de munitions pour la période quinquennale étaient les États-Unis, l'Arabie saoudite et l'Allemagne et les principaux importateurs pour 2003 étaient les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Figure 3.1 Exportations mondiales de munitions d'armes de petit calibre par rapport à l'ensemble des exportations d'ALPC communiquées à Comtrade, 1999-2003



Sources: NISAT (2006); UN Comtrade (2006)

Les sources de données sur les transferts légaux de munitions sont plus limitées que celles portant sur les transferts d'armes de petit calibre dans leur ensemble. D'une manière générale, les rapports nationaux sur les exportations d'armes fournissent moins de détails sur les munitions que sur les armes : les tendances mentionnées ci-dessus reposent donc exclusivement sur la base de données Comtrade. Les données douanières, comme celles de Comtrade, sont également loin d'être parfaites. Les calculs effectués ici ne portent que sur les catégories 930621 (cartouches et pièces de fusils de chasse) et 930630 (munitions d'armes de petit calibre), les catégories mixtes ayant été exclues⁷. Il est donc très probable que le commerce de munitions d'ALPC soit sous-estimé.

Sources: Glatz (2006); NISAT (2006); UN Comtrade (2006)

exportations russes et chinoises. Par ailleurs, les données sur certains types d'ALPC (comme les munitions d'armes légères et certains types d'ALPC militaires, y compris les MANPADS, systèmes de défense aérienne portatifs très coûteux) sont associées aux informations sur les autres types d'armes et donc impossibles à quantifier. L'analyse des données de Comtrade pour 2003, associée aux recherches sur le terrain pour les pays qui ne communiquent pas de données à Comtrade, tend à suggérer que trop peu de critères nous permettent de contester l'estimation précédente de la valeur totale du commerce mondial légal d'ALPC, de l'ordre de 4 milliards USD. Nous partons de l'hypothèse que les données miroir ne reprennent qu'un faible pourcentage du commerce légal effectif des principaux fournisseurs d'ALPC qui ne communiquent pas leurs exportations à Comtrade ou qui ne signalent que des informations partielles. Parmi ceux-ci figurent la Bulgarie, la Chine, l'Iran, Israël, la Corée du Nord, le Pakistan, la Fédération russe et Singapour.

Comme les années précédentes, le commerce de munitions d'armes de petit calibre est un composant important du commerce global des ALPC (voir encadré 3.2). Les ALPC militaires sont un autre composant prépondérant de ce commerce, même si tout le monde sait combien il est difficile d'estimer son pourcentage, puisque les catégories d'armes de chasse et de fusils peuvent également comporter des informations mal répertoriées concernant des armes militaires qui ne sont pas nécessairement des ALPC, comme les systèmes d'artillerie lourde (Dreyfus, Lessing et Purcena, 2005, p. 117-19)⁸. Les composants munitions et armes militaires pèsent même plus lourd dans le commerce global des armes légères que ne le suggèrent les chiffres des Tableaux 3.1 et 3.2, compte tenu du problème des rapports incomplets ou confus.

Les exportations d'armes légères et de petit calibre

Selon les données disponibles et les estimations, les principaux exportateurs d'ALPC (qui exportent au moins pour 100 millions USD d'ALPC, y compris des pièces et des munitions, par an) en 2003 étaient la Fédération russe, les Etats-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil et la Chine. Le Tableau 3.1 présente une liste complète des principaux et des grands exportateurs (les grands exportateurs sont définis comme les pays dont les ventes annuelles dépassent 10 millions USD). En comparaison de 2002, certains changements apparaissent. La Belgique n'apparaît plus parmi les principaux exportateurs en 2003, après avoir figuré dans cette catégorie pendant plusieurs années. Cela peut être dû à un problème d'établissement de rapports: pour 2003, les déclarations belges et saoudiennes relatives aux transferts de munitions d'armes légères présentant de très grandes divergences (la Belgique a déclaré des exportations d'une valeur de 37.018 USD, tandis que l'Arabie saoudite a déclaré des importations d'une valeur de 47.153.180 USD). Le calculateur de fiabilité a favorisé la Belgique, dont la déclaration est reprise ci-dessous. Ceci explique, en grande partie, l'apparente baisse des exportations belges (et des importations saoudiennes) comparé à 2002. Certains autres pays apparaissent pour la première fois sur la liste des grands exportateurs, notamment la Croatie et l'Iran, tandis que d'autres, comme l'Australie et le Mexique, refont leur apparition après avoir été absents de la liste de 2002. En 2003, les principaux partenaires commerciaux de la Croatie en matière d'armes légères étaient les Etats-Unis, la Macédoine, la Serbie-Monténégro, l'Afghanistan et la République dominicaine. Pour l'Iran, il s'agissait du Soudan et de l'Italie. La Corée du Nord a fait une première apparition comme producteur moyen. Aucune autre différence majeure n'est apparue pour les grands exportateurs d'armes légères dans la période de 2001 à 2003.

Comme pour les années précédentes, certains exportateurs, dont on sait relativement peu de choses, sont supposés être des acteurs prépondérants dans le commerce légal des ALPC. Il s'agit de la Bulgarie, de la Chine, de l'Iran, d'Israël, de la Corée du Nord, du Pakistan, de la Fédération russe et de Singapour. Trouver des informations sur les exportations d'ALPC de ces pays s'avère souvent très difficile. La politique bulgare, par exemple, consiste à garder ces informations secrètes⁹.

Tableau 3.1 Exportations mondiales de munitions d'armes de petit calibre par rapport à l'ensemble des exportations d'ALPC communiquées à Comtrade, 1999-2003

Pays	Valeur USD (sauf mention contraire)	Principaux bénéficiaires (top cinq en valeur)*	Principaux types d'ALPC exportés (top cinq). NB: les types font référence aux codes douaniers (voir notes)	Remarques
Afrique du Sud	Au moins 18 millions**	Namibie, Colombie, USA, Royaume-Uni, Brésil**	Armes à feu militaires, munitions, pistolets/ revolvers, lance-roquettes/grenades, fusils de sport/de chasse**	Ne communique aucun rapport sur ses exportations d'armes militaires à Comtrade. Les chiffres sont basés sur les rapports des importateurs. Il se peut donc que la valeur soit sous-estimée. L'Afrique du Sud ne publie plus de rapports sur ses exportations (Honey, 2005).
Allemagne	Au moins 201 millions**	USA, France, Autriche, Suisse, Japon**	Pistolets/revolvers, munitions, fusils de sport/de chasse, pièces/accessoires chasse, pièces/accessoires armes de sport, pistolets/revolvers**	Ne communique pas de rapports sur ses exportations d'armes militaires à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des importateurs) soit sous-estimée. Publie un rapport sur les exportations qui comprend des informations sur les licences d'exportation accordées et non les livraisons effectives d'ALPC, qui sont susceptibles d'être inférieures.

Australie	10 millions**	USA, Japon, Nlle Zélande, Belgique, Royaume-Uni	Munitions, pistolets/revolvers, fusils de sport/de chasse, fusils de sport/de chasse **	Le ministère de la Défense n'a pas fourni de rapport sur les exportations d'armes en 2003.
Autriche	Au moins 97 millions**	USA, Allemagne, Suisse, Fédération russe, Italie**	Pistolets/revolvers, fusils de sport/et de chasse, pièces/accessoires armes de sport/de chasse, munitions, pièces/accessoires, revolvers, munitions, pièces/accessoires, revolvers, pistolets/revolvers**	Ne communique pas de rapports sur ses exportations d'armes sur ses exportations d'armes militaires et de pistolets/revolvers à Comtrade. Il est donc probable que la valeur de ces catégories (basée sur les rapports des importateurs) soit sous-estimée.
Belgique	Au moins 75 millions**	USA, Portugal, France, Royaume-Uni, Italie**	Pièces/accessoires armes de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, fusils de sport/ chasse, munitions**	Ne communique pas de rapports sur ses exportations d'armes militaires et de pistolets/ revolvers à Comtrade. Il est donc probable que la valeur de ces catégories (basée sur les rapports des importateurs) soit sous-estimée. La Belgique ne publie plus de rapport national sur les exportations d'armes. La Région de Bruxelles a présenté des rapports sur ses exportations d'armes pour la période du 1er septembre 2003 au 31 décembre 2004. Bien que les informations sur les licences soient réparties en armes «légères», «semi-légères» et «lourdes», le rapport ne fournit d'informations que sur les licences d'exportation octroyées et non sur les livraisons effectives. Les valeurs ne sont pas réparties par catégorie d'armes. La Région wallonne a publié un rapport sur ses exportations d'armes pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2003. En revanche, ce rapport n'établit pas de distinction entre les armes conventionnelles lourdes et les ALPC et ne fournit que des informations très générales sur les licences d'exportation et non sur les exportations effectives. Le rapport de la Région flamande couvre la période du 30 août 2003 au 31 août 2004. Il fournit des informations sur les livraisons effectives par catégorie d'armes. En revanche, les valeurs relatives aux ALPC ne sont pas communiquées séparément de celles des autres armes conventionnelles.
Brésil	Au moins 101 millions**	USA, Colombie, Arabie saoudite, Allemagne, Zimbabwe**	Munitions, pistolets/revolvers, fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/ de chasse**	Ne communique pas de rapports sur ses exportations de pistolets/revolvers à Comtrade. Toutefois, les armes de poing sont le principal produit et bien d'exportation de l'industrie brésilienne des armes légères. La valeur de ce produit est basée sur les rapports des importateurs ² .

Bulgarie Producteur moyen. Peu de données sont communiquées concernant ses exportations.

Canada	57 millions** Le rapport canadien de 2003 sur les exportations n'avait pas encore été publié en janvier 2006.	USA, Belgique, Danemark, Royaume-Uni, Australie**	Munitions, fusils de sport/chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse, pistolets/revolvers, armes à feu militaires**	Les données douanières et le rapport national divergent considérablement car ce dernier ne tient pas compte des exportations vers les États-Unis qui, selon le rapport sur les exportations sont «estimées représenter plus de la moitié des exportations canadiennes de biens et technologie militaires» (Canada, 2003, p. 7).
<i>Corée du Nord</i>	<i>Producteur moyen, mais peu de données sont connues concernant ses exportations.</i>			
Corée du Sud	23 millions**	USA, Venezuela, Indonésie, Australie, Thaïlande**	Munitions, pièces/accessoires pistolets/ revolvers, pièces/accessoires armes de sport/chasse, armes à feu militaires**	
Chine	Au moins 14 millions** Estimation Small Arms Survey: 100 millions USD (Annuaire 2004 Annexe 4.1)	USA, Bangladesh, Allemagne, Canada, Malte**	Fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/de chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse, pièces/accessoires, pistolets/ revolvers, pistolets/ revolvers**	Il est probable que les données douanières sous-estiment les exportations effectives, vu que la Chine ne communique pas son nombre de ses exportations. Les chiffres sont donc basés sur les rapports des importateurs.
Croatie	13 millions**	USA, Macédoine, Serbie et Monténégro, Afghanistan, Dominique**	Pistolets/revolvers, munitions, armes à feu militaires, lance-roquettes/grenades, pièces/accessoires de pistolets/ revolvers**	
Espagne	Au moins 55 millions** 5,9 millions EUR (7,1 millions USD) *	USA, Royaume-Uni, Portugal, Ghana, France**	Munitions, fusils à pompe de chasse/sport, pièces/accessoires armes de chasse/sport, fusils de sport/chasse**	Ne communique pas de rapports sur ses exportations d'armes militaires à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des importateurs) soit sous-estimée. L'écart entre les chiffres du rapport sur les exportations d'armes et les chiffres de Comtrade est dû essentiellement au fait que les armes civiles ne sont pas reprises dans le rapport sur les exportations. Le rapport sur les exportations ne détaille pas les destinataires des armes légères.
Etats-Unis	370 millions**	Japon, Canada, Corée du Sud, Emirats arabes unis, Australie** Allemagne, Grèce, Italie, Egypte (SIPRI, 2006) ♦	Munitions, armes à feu militaires, pièces/accessoires armes de sport/chasse, lance-roquettes/grenades, fusils de sport/chasse**, MANPADS (SIPRI, 2006) ♦	Publient un rapport sur leurs exportations mais incluent principalement des données sur les licences d'exportation octroyées et non sur les livraisons effectives d'ALPC, qui pourraient être inférieures.
Fédération russe	Au moins 43 millions** Au moins 431,8 millions (410,3 millions d'ALPC et 21,5 millions pour munitions d'ALPC (Pyadushkin, 2005, p. 1-2) ▲	USA, Chypre, France, Algérie, Kazakhstan**, Jordanie, Kirghizstan, Kenya (Pyadushkin, 2005 p.3) ▲ Inde, Indonésie (SIPRI 2006) ♦	Fusils à pompe de sport/chasse, munitions, fusils de sport/chasse, armes à feu militaires, pistolets/ revolvers**, lance-grenades propulsés par fusée, fusils d'assaut (Pyadushkin, 2005, p.3) ⁸ ▲ MANPADS (SIPRI, 2006) ♦	Il se peut que les données douanières sous-estiment les exportations effectives, vu que la Fédération russe ne communique pas de rapports sur son nombre de ses exportations, de sorte que les chiffres sont basés sur les rapports des importateurs.

Finlande	32 millions** 2,3 millions EUR (2,8 millions USD) *	USA, Suède, Norvège, Royaume-Uni, Italie**, Italie, USA, Allemagne, Royaume-Uni, République tchèque *	Fusils de sport/chasse, munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse, armes à feu militaires, fusils à pompe de sport/chasse**	Les données douanières et les rapports nationaux divergent probablement en grande partie à cause de l'exclusion des armes civiles du rapport sur les exportations. En outre, dans le rapport sur les exportations, les munitions des armes légères ne sont pas distinguées des autres types de munitions.
France	Au moins 42 millions** 47,2 millions EUR ³ (57,1 millions USD) *	Côte d'Ivoire ⁴ , Turquie, USA, Portugal, Canada**, Oman, Norvège, Tunisie, Corée du Sud, Espagne *	Armes à feu militaires, munitions, armes militaires, munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse**	Ne communique pas de rapports sur les exportations d'armes militaires et pistolets/revolvers à Comtrade. Il se peut que la valeur (basée sur les rapports des importateurs) soit sous-estimée. Les données douanières et les rapports sur les exportations font apparaître différentes parties du commerce en ALPC: les données douanières détaillent davantage les armes de petits calibres et les armes civiles, tandis que les rapports sur les exportations d'armes comprennent les armes légères plus sophistiquées.
Iran	Au moins 16 millions**	Soudan, Italie**	Armes militaires, pièces/accessoires armes de sport/chasse, munitions, pistolets/revolvers, pièces/accessoires de pistolets/revolvers**	Ne communique aucun rapport sur ses exportations d'ALPC à Comtrade. Les chiffres sont basés sur les rapports des importateurs. Il se peut donc que la valeur soit sous-estimée.
Israël	Au moins 15 millions**	USA, Guatemala, Mexique, Allemagne, Autriche**	Pistolets/revolvers, munitions, pièces/accessoires pistolets/revolvers, armes à feu militaires, pièces/accessoires armes de sport/chasse**	Ne communique aucun rapport sur ses exportations d'ALPC à Comtrade. Les chiffres sont basés sur les rapports des importateurs. Il se peut donc que la valeur soit sous-estimée.
Italie	Au moins 347 millions** 529.615* ⁵	USA, France, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne**	Fusils à pompe de sport/chasse, munitions fusils de sport/chasse, pistolets/revolvers, pièces/accessoires armes de sport/chasse**	Ne communique pas de rapports sur ses exportations d'armes militaires à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des importateurs) soit sous-estimée. Publie un rapport sur les exportations, qui comprend des informations fournies par le ministère des Affaires étrangères sur les licences d'armes militaires accordées et non sur les livraisons effectives d'ALPC, qui sont susceptibles d'être inférieures. Le rapport comprend une annexe reprenant certaines informations de l'Office des douanes (Agenzia delle Dogane) sur les exportations réelles d'armes légères militaires. Les informations de cette annexe sont classées par société, par produit et par valeur. Il est toutefois impossible d'identifier les pays destinataires des exportations (Italie, 2004, p. 169-96).
Japon	72 millions**	USA, Belgique, Canada, Allemagne**	Fusils de sport/chasse, pièces/acces. armes de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, canons de fusils à pompe, lance-roquettes/grenades**	

Mexique	11 millions**	USA, Honduras, Pérou, Guatemala, Panama**	Canon de fusils à pompe, munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse, armes à feu militaires**	Les exportations d'armes à feu militaires peuvent représenter des retours pour réparation ou des transmissions de matériel à la société qui octroie les licences, Heckler & Koch. L'Allemagne représente le sixième importateur du Mexique et est le seul pays à recevoir des armes à feu militaires de ce pays ⁹ .
Norvège	73 millions**	Espagne, Suède, Italie, Suisse, Royaume-Uni**	Armes à feu militaires, munitions, lance-roquettes/grenade, fusils à pompe de sport/chasse, fusils de sport chasse**	Publie un rapport national sur les exportations d'armes mais dans l'édition couvrant l'année 2003, il est difficile de distinguer la quote-part des ALPC dans les exportations d'armes.
<i>Pakistan</i>	<i>Producteur moyen, mais peu de données sont connues concernant ses exportations. Selon le SIPRI, Institut de recherche pour la paix de Stockholm (Stockholm Peace Research Institute), le pays a fourni des missiles portables sol-air Anza - 2 à la Malaisie entre 2002 et 2003 (SIPRI, 2006).</i>			
Portugal	17 millions**	Belgique, USA, Espagne, Guinée Bissau, Allemagne**	Fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse, pistolets/revolvers, munitions**	Publie un rapport sur ses exportations mais ne détaille pas la part d'ALPC dans le total des exportations d'armes.
République tchèque	Au moins 51 millions** 25,5 millions EUR (30,8 millions USD)*	USA, Allemagne, France, Colombie Slovaquie**	Fusils de sport/chasse, pistolets/revolvers, munitions, pièces/accessoires pistolets/revolvers**	Ne communique pas de rapports sur ses exportations d'armes militaires à Comtrade. Il est donc probable que la valeur (basée sur les rapports des importateurs) soit sous-estimée. Les données douanières et les rapports sur les exportations divergent probablement considérablement par le fait que les munitions d'ALPC ne peuvent être distinguées des autres types de munitions dans les rapports sur les exportations d'armes. Le rapport ne répertorie pas les destinataires pour tous les types d'ALPC.
<i>Roumanie</i>	<i>Producteur moyen, mais peu de données sont connues concernant ses exportations.</i>			
Royaume-Uni	42 millions**	USA, Japon, Danemark, Allemagne, Suisse**	Fusils à pompe de sport/chasse, munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse fusils de sport/chasse**	Publie un rapport sur ses exportations mais ne détaille pas la valeur des exportations d'ALPC. En revanche, le pays fournit les quantités de certains types d'ALPC exportées et certaines destinations.
<i>Singapour</i>	<i>Producteur moyen, mais peu de données sont connues concernant ses exportations.</i>			
Suède	Au moins 29 millions** 19 millions SEK (2,5 millions USD) *	USA, Norvège, Danemark, Allemagne, Mexique** Pakistan, Thaïlande, Australie (SIPRI, 2006) ♦	Munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse, fusils de sport/ chasse, fusils à pompe de sport/chasse** MANPADS (SIPRI, 2006)	Ne communique pas de rapports militaires sur ses exportations d'armes à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des importateurs) soit sous-estimée. Les données douanières et les rapports sur les exportations divergent probablement en grande partie parce qu'il est impossible de distinguer les munitions d'armes légères des autres types de munitions dans le rapport sur les exportations d'armes. Dans le rapport sur les exportations, il est également difficile de distinguer pleinement les ALPC des autres articles. Le rapport sur les exportations ne détaille pas les bénéficiaires des armes légères.

Suisse	65 millions** 14,1 millions CHF (11 millions USD)*	Allemagne, USA, Autriche, Finlande, Emirats arabes unis**, Allemagne, USA, Pologne, Italie, Macao (Chine)*	Munitions, pistolets/revolvers, armes militaires, fusils de sport/chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse**	Les données douanières et les rapports sur les exportations divergent probablement en grande partie car il est impossible de distinguer les munitions d'armes légères des autres types de munitions dans le rapport sur les exportations. Dans le rapport sur les exportations, il est également difficile de distinguer pleinement les ALPC des autres articles. Les armes civiles ne figurent pas dans le rapport sur les exportations.
Turquie	56 millions**	Allemagne, USA, Italie, Autriche, Egypte**	Fusils à pompe de sport/chasse, munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse, fusils de sport/chasse, canons de fusils à pompe**	

* Sauf ceux qui contribuent pour moins de 1% du total.

** NISAT (2006); UN Comtrade (2006). Codes douaniers: 9301 (armes militaires), 930120 (lance-roquettes et lance-grenades, etc.), 930190 (armes à feu militaires), 9302 (revolvers et pistolets), 930320 (fusils à pompe de sport et de chasse), 930330 (fusils de sport et de chasse), 930510 (pièces et accessoires de revolvers et pistolets), 930521 (canons de fusils à pompe), 930529 (pièces et accessoires de fusils à pompe ou fusils), 930621 (cartouches de fusil à pompe), 930630 (munitions d'armes de petit calibre).

* Rapport sur les exportations.

* Rapport communiqué par un chercheur sur le terrain.

* Autres sources universitaires/de recherche comme le SIPRI.

Remarque 1: les données douanières et les rapports nationaux sur les exportations d'armes divergent pour diverses raisons. Les deux causes principales des écarts sont: (a) contrairement aux données douanières, les rapports nationaux sur les exportations d'armes n'incluent pas les exportations d'articles répertoriés comme armes «civiles»; et (b) de nombreux pays utilisent la liste de munitions de l'Arrangement de Wassenaar (LM) dans leurs rapports sur les exportations d'armes. Les catégories de la liste LM, sauf une exception (LMI), ne distinguent pas les ALPC des autres types d'armes. Small Arms Survey a enregistré la valeur LMI dans le tableau; par conséquent, de nombreux types d'ALPC et tous les types de munitions pour armes de petit calibre sont exclus. Pour plus de détails, voir *Annuaire sur les armes légères* (2005, p. 101-02).

Remarque 2: certains des principaux fabricants d'armes légères, notamment la Chine et la Fédération russe, ne publient aucun rapport sur leurs exportations d'armes et ne fournissent que des informations douanières limitées. Afin de refléter correctement leur importance présumée dans le commerce des armes légères, Small Arms Survey va au-delà des données miroir. On estime toujours que la Chine exporte pour 100 millions USD d'ALPC. Pour les détails, voir *Annuaire sur les armes légères* (2004, chap. 4, Annexe 4.1). Quant à la Fédération russe, les chiffres ont été calculés sur la base des recherches sur le terrain.

Remarque 3: dans ce tableau, «transfert» peut également faire référence aux mouvements d'armes légères pour cause de réparation et à la transmission de pièces et d'armes aux entreprises qui octroient les licences.

NB 1: le terme «munitions» dans le tableau renvoie à la fois aux cartouches de fusil et aux munitions d'armes légères.

NB 2: la catégorie 9301 (armes militaires) est une catégorie mixte, contenant à la fois des ALPC et d'autres armes. Elle a été remplacée par quatre nouvelles catégories dans la dernière révision du système harmonisé de Comtrade (SH 2002), facilitant la différenciation entre les ALPC et les autres armes, dont les catégories d'ALPC 930120 et 930190. Certains pays utilisent cependant toujours le SH de 1996, de sorte que la valeur signalée pour la catégorie 93010 pourrait inclure des armes militaires autres que les ALPC. Les calculs sur lesquels ce tableau repose portent sur des données du SH de 2002, du SH de 1996 et du SH de 1992 pour prendre en compte tous les transferts d'ALPC de type militaires communiqués à Comtrade. Pour les codes du SH plus anciens, le Registre des armes conventionnelles des Nations unies (Registre de l'ONU) ou l'Annuaire du SIPRI ont été consultés pour vérifier si l'un de ces transferts était susceptible de porter sur de l'artillerie de gros calibre. Ce n'a pas été le cas pour les transferts de l'année 2003 (sinon la valeur 9301 respective n'aurait pas été prise en compte dans les calculs). Pour plus d'informations sur les révisions du SH de Comtrade, voir Marsh (2005).

1 Le Brésil déclare des exportations vers le Zimbabwe.

2 Les recherches menées par Dreyfus, Lessing et Purcena (2005, p. 116) suggèrent que le Brésil enregistre ses exportations d'armes à feu d'une manière peu orthodoxe, consignnant les exportations de pistolets et de revolvers sous la catégorie douanière 930330 (fusils de sport et de chasse). Les importations déclarées dans la catégorie 9302 (revolvers et pistolets) par les Etats-Unis pourraient donc correspondre à des chiffres excessifs dans la catégorie 930330 du côté brésilien.

3 Calculé à partir de la France (2005, Annexe 15).

4 Dans un entretien téléphonique avec Small Arms Survey le 1er décembre 2005, un fonctionnaire de la Mission française à Genève a suggéré que les ALPC déclarées par la Côte d'Ivoire pourraient être liées au transfert d'équipement français à l'Opération Licorne organisée par la France, qui finançait à cette époque la mission de la paix de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest dans ce pays.

5 Ce chiffre ne comprend que les ALPC militaires (y compris les pièces et les munitions) comme le mentionne l'Agence des douanes dans le rapport national sur les exportations d'armes.

6 Pour la production d'armes de petit calibre sous licence Heckler & Koch au Mexique, voir *Annuaire sur les armes légères* (2004, p. 25).

7 La majorité des exportations norvégiennes vers l'Espagne étaient destinées aux bateaux construits en Espagne pour la Marine norvégienne (communication par courriel avec Nicholas Marsh, de l'Institut de recherche sur la paix, Oslo, le 27 février 2006).

8 Types d'ALPC exportés vers les trois principaux acheteurs.

Sources: Afrique du Sud (2003); Allemagne (2004); Bruxelles (2005); Canada (2003); Espagne (2004); Finlande (2004); Flandre (n.d.); France (2005); Italie (2004); NISAT (2006) (calculs de Comtrade); Norvège (2004); Pyadushkin (2005); République tchèque (2004); Royaume-Uni (2004); Suède (2004); Suisse (2004); Wallonie (2004).

Les importations d'armes légères et de petit calibre

Les principaux importateurs (à savoir les pays important des ALPC pour une valeur supérieure à 100 millions USD dans une année donnée) pour 2003 étaient les Etats-Unis, Chypre et l'Allemagne. En 2002, la liste était quelque peu différente et comprenait les Etats-Unis, Chypre, l'Arabie saoudite et la Corée du Sud. De même, différents changements apparaissent dans la liste des grands importateurs (les Etats qui importent des ALPC pour une valeur supérieure à 10 millions USD) de 2002 à 2003. Le Bahreïn, la Jordanie, le Kenya et les Philippines ne figurent plus parmi les grands importateurs. En revanche, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, la Namibie, la Nouvelle-Zélande, le Soudan, la Thaïlande et le Venezuela font leur apparition.

Les listes des principaux et des grands importateurs d'ALPC sont normalement plus variables que les listes similaires des exportateurs. Seuls les Etats-Unis et Chypre apparaissent régulièrement parmi les principaux importateurs¹⁰. Tandis que la demande civile (et par conséquent les achats internationaux d'armes civiles) subissent plus rarement des changements drastiques d'une année à l'autre, les décisions d'acquisition de la police et de l'armée sont plus sujettes aux fluctuations, en particulier dans les petits Etats. Pour certains pays, les explications des soudaines baisses des importations doivent toutefois être cherchées ailleurs. L'Arabie saoudite ne communique plus de rapports sur ses importations d'armes militaires et de pistolets/revolvers, ce qui explique probablement l'apparente chute vertigineuse des importations de ce pays (de 132 millions USD en 2002 à seulement 25 millions USD en 2003).

Tout comme pour les exportateurs, les informations sur certains pays présumés être de grands importateurs restent rares. Ce phénomène se vérifie en particulier pour les pays en conflit, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale (bien que la Colombie, la Côte d'Ivoire, Israël, la Fédération russe et le Soudan figurent parmi les grands importateurs repris dans le Tableau 3.2). Dans certains cas, les importations vers ces pays (et en particulier vers les insurgés) sont illicites et ne peuvent donc apparaître dans le Tableau 3.2. Les transferts vers certaines zones de guerre sont discutés plus en détail dans les chapitres consacrés aux études de cas de cette édition¹¹.

Certains Etats en situation d'après-guerre, comme l'Irak et l'Afghanistan, sont également des importateurs présumés importants qui ne figurent pas dans le Tableau 3.2. Sous embargo des armes des Nations unies jusqu'en 2004, l'Irak a vu ses importations augmenter cette même année et en 2005. Parmi les fournisseurs d'armes légères à l'Irak, on retrouve les pays d'Europe centrale et orientale, notamment l'Estonie et la Roumanie, ainsi que des pays occidentaux comme le Danemark et les Etats-Unis (Associated Press, 2005; OTAN, 2005; US Central Command, 2004). L'Afghanistan a également été approvisionné par des fournisseurs d'Europe centrale et orientale (Croatie, Bulgarie, Hongrie, Roumanie) et les Etats-Unis dans la période post-conflit (Smith & Wesson Holding Corporation, 2005; Ramon, 2004; Associated Press, 2002). La plupart des livraisons vers ces deux pays consistent en donations et n'apparaissent donc pas dans les informations basées sur les valeurs que reprennent les Tableaux 3.1 et 3.2.

En 2003,
les principaux
importateurs étaient
les Etats-Unis, Chypre
et l'Allemagne.

Tableau 3.2 Importations annuelles légales d'ALPC des grands importateurs (importations annuelles supérieures à 10 millions USD), 2003

Pays	Valeur en USD données douanières (UN Comtrade)	Principaux fournisseurs (top cinq)*	Principaux types d'ALPC importés (top cinq). NB: les types font référence aux codes douaniers (voir remarques)	Remarques
Allemagne	Au moins 109 millions	Suisse, Turquie, Italie, USA, Autriche	Munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, fusils de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires à Comtrade. Il se peut donc que la valeur soit sous-estimée.
Arabie saoudite	Au moins 25 millions	Brésil, USA, Allemagne, Suisse, Royaume-Uni	Munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse, lance-roquettes/grenades, fusils de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires et de pistolets/revolvers à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des exportateurs) soit sous-estimée.
Australie	42 millions	USA, pays non spécifiés, Italie, Autriche, Finlande	Munitions, armes à feu militaires, fusils de sport/chasse, pistolets/revolvers, fusils à pompe de sport/chasse	
Autriche	Au moins 27 millions	Allemagne, Suisse, Turquie, Italie, Belgique	Munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse, fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, pièces/accessoires pistolets/revolvers	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires et de pistolets/revolvers à Comtrade. Il est donc possible que la valeur soit sous-estimée.
Belgique	Au moins 37 millions	Japon, Portugal, USA, Italie, Canada	Fusils à pompe de sport/chasse, munitions, fusils de sport/chasse, pistolets/revolvers	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires et de pistolets/revolvers à Comtrade. Il est donc possible que la valeur (basée sur les rapports des exportateurs) soit sous-estimée. Il se peut que certaines importations consistent en retours pour réparation.
Canada	58 millions	USA, Italie, Japon, Allemagne, Royaume-Uni	Munitions, pièces/accessoires armes de sport/chasse, fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse	
Colombie	34 millions	Brésil, USA, Afrique du Sud, République tchèque, Allemagne	Munitions, armes à feu militaires, pistolets/revolvers, lance-roquettes/grenades	
Corée du Sud	42 millions	USA, Italie, Royaume-Uni, Allemagne	Munitions, lance roquettes/grenades pistolets/revolvers, pièces/accessoires armes de sport/ chasse	
Côte d'Ivoire	11 millions	France ¹	Armes militaires, munitions, fusils de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations. Il se peut donc que la valeur soit sous-estimée.
Chypre	185 millions	Pays non spécifiés, Fédération russe	Armes à feu militaires, fusils à pompe de sport/chasse, munitions, fusils de sport/chasse	

Danemark	22 millions	Allemagne, Italie, Canada, Suède, Royaume-Uni	Munitions, fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse	
Egypte	17 millions	USA, Turquie, République tchèque	pièces/accessoires armes de sport/chasse, munitions, pistolets/revolvers, lance-roquettes/grenades, fusils à pompe de sport/chasse	
Emirats arabes unis	Au moins 42 millions	USA, Suisse, Allemagne, Brésil, Finlande	Armes à feu militaires, munitions, pistolets/revolvers, fusils de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des exportateurs) soit sous-estimée.
Espagne	Au moins 99 millions	Norvège, Italie, Allemagne, USA, Portugal	Armes à feu militaires, fusils à pompe de sport/chasse, fusils de sport/chasse, munitions, pistolets/revolvers	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des exportateurs) soit sous-estimée.
Etats-Unis	623 millions	Italie, Allemagne, Autriche, Japon, Brésil	Fusils à pompe de sport/chasse, pistolets/revolvers, munitions, fusils de sport/chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse	
Fédération russe	Au moins 15 millions	Allemagne, Italie, Autriche, Belgique, France	Fusils à pompe de sport/chasse, fusil de sport/chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse, munitions	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires, de pistolets/revolvers et de munitions à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des exportateurs) soit sous-estimée.
Finlande	17 millions	Italie, Suisse, Allemagne, USA, Autriche	Munitions, fusils à pompe de sport/chasse, fusils de sport/chasse, armes militaires	
France	Au moins 83 millions	Italie, Allemagne, Belgique, USA, Espagne	Fusils à pompe de sport/chasse, fusils de sport/chasse, munitions, pièces accessoires armes de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires et de pistolets/revolvers à Comtrade. Il se peut donc que la valeur soit sous-estimée.
Grèce	Au moins 13 millions	Italie, USA, Allemagne, Espagne, Fédération russe	Fusils à pompe de sport/chasse, munitions, pièces/accessoires, armes de sport/chasse, lance-roquettes/grenades, canons de fusils à pompe	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires et de pistolets/revolvers à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des exportateurs) soit sous-estimée.
Israël	Au moins 16 millions	USA, Autriche, Corée du Sud, République tchèque	Munitions, armes à feu militaires, pièces/accessoires armes de sport/chasse, pièces/accessoires pistolets/revolvers, pistolets/revolvers	Ne communique pas de rapports sur ses importations à Comtrade. Il se peut donc que la valeur (basée sur les rapports des exportateurs) soit sous-estimée.
Italie	Au moins 48 millions	USA, Allemagne, Belgique, Turquie, Norvège	Munitions, fusils de sport/chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse, pistolets, révolvers, fusils à pompe de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires à Comtrade. Il se peut que la valeur soit sous-estimée.

Japon	64 millions	USA, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Australie	Armes à feu militaires, munitions, pistolets/revolvers, fusils à pompe de sport/chasse	
Koweït	Au moins 14 millions	USA, Italie, Allemagne, France, Portugal	Munitions, fusils à pompe de sport/chasse, armes à feu militaires, fusils de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations à Comtrade. Il est probable que la valeur (basée sur les rapports des exportateurs) soit sous-estimée.
Malaisie	10 millions	USA, Suisse, Italie, Norvège, Pays-Bas	Munitions, fusils de sport/chasse, lance-roquettes/grenades, pièces/accessoires armes de sport/chasse	
Mexique	15 millions	Italie, USA, Israël, Autriche, Suède	Munitions, pistolets/revolvers, armes à feu militaires, lance-roquettes/grenades, fusils à pompe de sport/chasse	
Namibie	10 millions	Afrique du Sud, Allemagne, République tchèque, Espagne, USA	Armes militaires, pistolets/revolvers, fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, munitions	
Nelle-Zélande	14 millions	USA, Italie, Australie, Suisse, Canada	Munitions, fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse	
Norvège	30 millions	Allemagne, USA, Italie, Suède, Finlande	Munitions, fusils à pompe de sport/chasse, fusils de sport/chasse, armes militaires	
Pays-Bas	Au moins 23 millions	USA, Allemagne, Belgique, Suisse, Canada	Munitions, pistolets/revolvers, pièces/accessoires armes de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires et de pistolets/revolvers à Comtrade. Il est donc possible que la valeur (basée sur les rapports des exportateurs) soit sous-estimée.
Pologne	13 millions	Allemagne, Italie, République tchèque, Fédération russe, Suisse	Munitions, pistolets/revolvers, pièces/accessoires pistolets/revolvers, armes à feu militaires, fusils de sport/chasse	
Portugal	40 millions	Belgique, Italie, USA, Espagne, France	Pièces/accessoires armes de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, pièces/accessoires pistolets/revolvers, canons de fusils à pompe, munitions	
Royaume-Uni	77 millions	Italie, USA, Allemagne, Belgique, Espagne	Fusils à pompe de sport/chasse, munitions, fusils de sport/chasse pièces/accessoires armes de sport/chasse	
Soudan	18 millions	Iran, Chine	Armes militaires, pièces/accessoires d'armes de sport/chasse, pistolets/revolvers, fusils à pompe de sport/chasse, fusils de sport/chasse	

Suède	Au moins 24 millions	Norvège, Allemagne, Finlande, USA, Italie	Munitions, fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, pistolets/revolvers, pièces/accessoires armes de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires à Comtrade. Il se peut donc que la valeur soit sous-estimée.
Suisse	24 millions	Allemagne, Autriche, Norvège, Italie, Royaume-Uni	Munitions, pistolets/revolvers, fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse, pièces/accessoires armes de sport/chasse	
Thaïlande	Au moins 10 millions	USA, Autriche, République tchèque, Allemagne, Italie	Pistolets/revolvers, munitions, fusils de sport/chasse, fusils à pompe de sport/chasse	Ne communique pas de rapports sur ses importations d'armes militaires à Comtrade. Il se peut donc que la valeur soit sous-estimée
Turquie	32 millions	France, USA, Italie, Espagne, Allemagne	Armes à feu militaires, munitions lance-roquettes/grenades, pistolets/revolvers	
Venezuela	10 millions	Corée du Sud, Brésil, Italie, Espagne, Autriche	Munitions, pistolets/revolvers, pièces/accessoires pistolets/revolvers, fusils à pompe de sport/chasse	

* Sauf ceux qui contribuent à moins de 1% du total.

Remarque 1: comprend les codes douaniers 9301 (armes militaires), 930120 (lance-roquettes et lance-grenades, etc.), 930190 (armes à feu militaires), 9302 (revolvers et pistolets), 930320 (fusils à pompe de sport et de chasse), 930330 (fusils de sport et de chasse), 930510 (pièces et accessoires de revolvers et pistolets), 930521 (canons de fusils à pompe), 930529 (pièces et accessoires de fusils à pompe ou de fusils), 930621 (cartouches de fusils à pompe), 930630 (munitions d'armes de petit calibre).

Remarque 2: pour les besoins de ce tableau, «transfert» peut également faire référence aux mouvements d'ALPC pour cause de réparation et à la transmission de pièces et d'armes aux entreprises qui octroient des licences.

NB 1: le terme «munitions» dans le tableau renvoie à la fois aux cartouches de fusil à pompe et aux munitions de petit calibre.

NB 2: la catégorie 9301 (armes militaires) est une catégorie mixte, contenant à la fois des ALPC et d'autres armes. Elle a été remplacée par quatre nouvelles catégories dans la dernière révision du système harmonisé de Comtrade (SH 2002) facilitant la différenciation entre les ALPC et les autres armes, dont les catégories d'ALPC 930120 et 930190. Certains pays utilisent cependant toujours le code SH de 1996, de sorte que la valeur signalée pour la catégorie 93010 pourrait inclure des armes militaires autres que les ALPC. Les calculs sur lesquels ce tableau repose portent sur des données du SH de 2002, du SH de 1996 et du SH de 1992 pour prendre en compte tous les transferts d'ALPC de type militaires communiqués à Comtrade. Pour les SH plus anciens, nous avons vérifié si des transferts d'armes conventionnelles correspondants ont été signalés dans le Registre de l'ONU ou l'Annuaire du SIPRI. Ce n'a été le cas pour aucun pays en 2003 (sinon la valeur 93010 respective n'aurait pas été prise en compte dans les calculs). Pour plus d'informations sur les révisions du Système harmonisé de Comtrade, voir *Annuaire sur les armes légères* (2005, p. 99-100, encadré 4.1) et Marsh (2005).

1 Pour les importations de France vers la Côte d'Ivoire, qui pourraient concerner les transferts dans le cadre de «l'Opération Licorne», voir tableau 3.1, n. 4.

2 Est enregistré dans Comtrade comme exportation autrichienne dans la catégorie 930510 (pièces et accessoires de revolvers et pistolets). Ces informations ne sont toutefois pas confirmées par Israël.

Sources: NISAT (2006); UN Comtrade (2006).

ÉVOLUTION DE LA TRANSPARENCE: MISE À JOUR ANNUELLE

Les tendances générales en matière de transparence internationale

Les rapports établis par les Etats sur la mise en œuvre du *Programme d'action des Nations unies* («Programme») sont des outils de transparence en matière d'ALPC auxquels les gouvernements, les ONG et autres acteurs ont accordé une attention particulière en 2005 – une tendance qui devrait probablement perdurer en 2006. Ces rapports peuvent s'avérer très utiles pour comprendre les développements législatifs et les pratiques relatives à la sécurité des stocks, le marquage et le traçage, la collecte et la destruction des armes légères excédentaires, et d'autres questions¹². Ils contiennent toutefois rarement

des données sur les importations et les exportations d'armes légères, vu que ces aspects dépassent le cadre de l'échange d'informations. Les mécanismes de transparence sur les transferts d'armes légères restent donc pratiquement identiques à ceux des années antérieures¹³.

Le Registre des Nations unies (ONU, 2006a) en est aujourd'hui à sa seconde édition de rapports sur certains types d'armes légères (pièces d'artillerie entre 75 et 100 mm, y compris les MANPADS) (*Annuaire sur les armes légères 2005*, p. 109). L'échange volontaire d'informations sur tous les types d'ALPC militaires se poursuit également et ces informations sont aujourd'hui disponibles sur le site web du Département des Affaires de désarmement des Nations unies (ONU, 2006b). L'édition 2005 de l'*Annuaire sur les armes légères* analysait principalement le nombre et la répartition géographique des pays qui ont communiqué des rapports au Registre des Nations unies au cours de la première année (2003). Mais quelle utilité cette forme de rapport revêt-elle pour mieux comprendre les transferts d'armes légères? A ce jour, en ce qui concerne les chiffres sur les exportations et les importations, peu d'Etats ont fourni le type de détails indispensables pour distinguer les mortiers tombant dans la catégorie des armes légères des autres types d'artillerie et les MANPADS des autres types de missiles. Par conséquent, bien que certaines armes légères apparaissent à présent dans les rapports d'un certain nombre de pays, il est difficile de bien comprendre le commerce des mortiers et des MANPADS à partir du Registre des Nations unies. Vu qu'aucune forme n'a été convenue pour le partage volontaire d'informations sur les ALPC militaires, les rapports varient largement d'un Etat à l'autre et d'une forme de rapport à l'autre. En l'occurrence, le cas de la France est très explicite. Le rapport français sur les exportations d'armes légères est très informatif et détaillé concernant les exportations de lance-grenades, d'armes légères antichars et de MANPADS (France, 2005, p. 67 et annexe 15). En revanche, la France ne communique pas ces exportations au Registre des Nations unies.

Les rapports annuels sur la mise en œuvre du *Code de Conduite européen sur les exportations d'armes* – qui contiennent des données sur les exportations d'armes des pays de l'Union européenne (UE) – se sont étoffés au cours des dernières années. Le premier rapport, publié en 1999, était de peu d'utilité pour comprendre les transferts d'armes légères des Etats membres de l'UE. Au sixième rapport, publié en décembre 2004, la forme du rapport avait évolué considérablement (UE, 2004). Il contient à présent des données réparties par pays et par type d'armes (en utilisant les catégories de la liste militaire commune de l'UE, très similaires à la liste militaire de Wassenaar). Outre le fait que les pays qui ne publient pas de rapports nationaux sur les exportations d'armes ne fournissent généralement pas non plus d'informations détaillées au rapport annuel de l'UE, ce dernier présente une lacune majeure: la classification des armes permet difficilement de distinguer totalement les ALPC des autres types d'armes (voir Tableau 3.1, remarque 1). Par ailleurs, il ne mentionne que les licences accordées et non les livraisons effectuées.

Encadré 3.3 Les aléas de la transparence: la Belgique et l'Afrique du Sud

Ces dernières années, Small Arms Survey a enregistré quelques évolutions positives dans la transparence dont font preuve les Etats, notamment le fait que de nouveaux pays commencent à publier des rapports annuels sur les exportations d'armes. Cette tendance se poursuit (par exemple, en février 2005, la Bosnie-Herzégovine a publié un premier rapport sur ses exportations d'armes (Bosnie-Herzégovine, 2005)). Toutefois, certains Etats évoluent dans le sens contraire. L'un des cas les plus spécifiques est celui de la Belgique, qui a régionalisé et décentralisé ses contrôles à l'exportation, y compris ses rapports sur les exportations d'armes en 2003. A ce jour, les rapports émanant des trois régions belges ont été pour le moins sommaires. En outre, aucun effort n'est consenti au niveau fédéral pour coordonner ou réunir les informations sur les exportations d'armes émanant des régions. Tout cela indique que la Belgique a effectivement interrompu l'établissement de rapports annuels sur les exportations, de sorte qu'aujourd'hui les données douanières représentent la seule source d'information sur les exportations d'ALPC belges. En Afrique du Sud, différentes transactions d'armes (dont la plupart ne concernaient pas les armes légères) ont été examinées de près et font l'objet de débats publics ces dernières années. En 2005, le gouvernement sud-africain a décidé de mettre fin à la pratique de publication du rapport national sur les exportations d'armes (Honey, 2005).

Néanmoins, le rapport européen est très important car tout effort d'amélioration des formes de rapports, en particulier sur les ALPC, au sein de ce forum aurait un impact sur de nombreux Etats exportateurs. C'est également l'une des raisons pour lesquelles la communauté des ONG examine soigneusement le rapport chaque année¹⁴.

Mise à jour du Baromètre de transparence du commerce des armes légères

Le Baromètre de transparence du commerce des armes légères constitue l'un des moyens d'encourager les Etats à fournir davantage de données sur leurs exportations d'ALPC. Le Baromètre évalue les informations fournies par les Etats sous deux formes: les rapports nationaux sur les exportations d'armes et les données douanières (telles que communiquées à Comtrade). Les informations sont analysées à partir de différents points de vue, prenant en compte l'accessibilité, la clarté et l'exhaustivité de ces données. Les détails fournis par les Etats sur les licences et les livraisons d'ALPC sont également évalués.

Cette année, le Baromètre a été légèrement revu, de manière à inclure quatre paramètres neufs ou étendus: (a) le délai de publication du rapport; (b) le niveau de détail des descriptions d'armes (par exemple, s'il existe une différenciation entre les sous-catégories d'ALPC comme les pistolets/revolvers, fusils sniper, fusils à pompe, mitrailleuses, etc.); (c) si le rapport comprend des informations sur les munitions d'ALPC; et (d) si le rapport couvre à la fois les armes légères civiles et militaires (maximum 2 points au lieu de 1 antérieurement). Le nouveau score maximum est de 25.

Les détails sur le système de notation figurent dans le Tableau 3.3. Les Etats ne se voient attribuer des points pour les informations sur les licences accordées et refusées que si la valeur de la licence et/ou la quantité d'armes contenue dans la licence est/sont spécifiée(s). Par conséquent, les statistiques portant simplement sur le nombre de licences ne reçoivent pas de points. En effet, ces informations donnent peu d'indications sur l'échelle de la transaction proposée – concerne-t-elle quelques armes ou plusieurs milliers? Il en va de même pour les livraisons, où dans ce cas également les informations se limitant au nombre de cargaisons (et ne portant pas sur le nombre d'armes fournies ou leur valeur) n'améliorent pas les scores des Etats.

Le Baromètre évalue la quantité et le niveau de détail des données publiées, mais ne juge pas la précision des informations fournies par les Etats. Cela dépasse tout simplement les moyens (en termes d'accès et de ressources) de chercheurs indépendants basés dans différents pays. Il est toutefois de notoriété publique qu'il existe des problèmes d'incohérence entre les différentes formes de rapports. Le Tableau 3.1 l'illustre largement et fournit quelques explications quant à la raison de ces incohérences (voir Tableau 3.1, remarque 1). Les révélations régulières dans la presse concernant des transferts d'armes contestés et parfois secrets indiquent également que les rapports nationaux sur les exportations d'armes ne sont pas toujours exhaustifs.

Le Baromètre ne s'intéresse qu'aux ALPC et uniquement aux Etats qui jouent un rôle prépondérant dans le commerce des ALPC. Il ne peut donc pas être utilisé comme une mesure de la transparence dont font preuve les Etats quant à leurs exportations d'armes dans l'ensemble (notamment pour toutes les armes conventionnelles, les biens à double usage, etc.).

Quelles conclusions peut-on tirer du Baromètre? Au sommet de la liste se trouvent les Etats-Unis et l'Allemagne, tandis que la Bulgarie, l'Iran, Israël et la Corée du Nord (affichant tous un score de zéro) ferment la marche. Cette situation reste relativement similaire à celle des années précédentes. Les Etats font généralement des progrès dans la fourniture d'informations dans certaines catégories, comme l'accessibilité sur Internet, la disponibilité dans une langue de l'ONU, la source des informations, les résumés des lois sur les exportations, les engagements internationaux et les données sur la valeur des livraisons. Ils semblent particulièrement réticents à fournir des données sur les utilisateurs finaux prévus des armes légères, les transactions organisées par le gouvernement (qui souvent, mais pas toujours, concernent des armes plus anciennes émanant des stocks étatiques), les licences refusées et, bien que dans une moindre mesure, les licences accordées. Le délai de publication des rapports reste également un sérieux problème dans de nombreux cas.

Les Etats les plus
transparents dans le
Baromètre de 2006
sont les Etats-Unis
et l'Allemagne.

Tableau 3.3 Baromètre de transparence du commerce des armes légères 2006, couvrant les exportateurs principaux

Pays et source(s)	Total points (25 points max.)	Délai de publication (max 2 points)	Accès (max.2 points)	Clarté (max. 5 points)	Exhaustivité sur les livraisons des rapports (max.6 points)	Information sur les licences accordées (max.4 points)	Informations sur les licences refusées (max.4 points)	Informations disponibles (max.2 points)
Afrique du Sud E(00-02)	1,5	0,5	1	0	0	0	0	0
Allemagne ⁵ E (04) C	19	1	2	3,5	6	2	4	0,5
Australie ¹ E (01-02) C	14,5	0,5	2	2,5	5,5	4	0	0
Autriche C	9,5	0	1,5	2,5	3,5	2	0	0
Belgique ² C	9	0	1,5	2,5	3	2	0	0
Brésil C	10	0	1,5	2,5	4	2	0	0
Bulgarie	0	0	0	0	0	0	0	0
Canada ¹ E (02) C	16,5	0,5	2	4	6	4	0	0
Chine ³ C	10,5	0	1,5	2,5	2,5	4	0	0
Corée du Nord	0	0	0	3	0	0	0	0
Corée du Sud C	10	0	1,5	2,5	4	2	0	0
Croatie C	10	0	1,5	2,5	4	2	0	0
Espagne ⁶ E (04) C	16	0	2	3,5	6	2,5	1	0
Etats-Unis ⁸ E (04) C	20,5	2	2	3,5	5	4	4	0
Fédération russe C	7,5	0	1,5	2,5	1,5	2	0	0
Finlande E (03) C	16	1	2	3	6	2	2	0
France ⁴ E (04) C	16,5	1	2	3,5	6	4	0	0
Iran	0	0	0	0	0	0	0	0
Israël	0	0	0	0	0	0	0	0
Italie E (04) C	17	2	2	3	5	3	2	0
Japon C	11	0	1,5	2,5	5	2	0	0
Mexique C	9	0	1,5	2,5	3	2	0	0
Norvège E (04) C	15	2	2	3	6	2	0	0
Pakistan ³ C	11	0	1,5	2,5	3	4	0	0
Portugal E (03) C	11	0,5	2	2,5	4	2	0	0
République tchèque E (04) C 16	1	2	3	5	3	2	0	
Roumanie E (02)	4,5	0,5	0,5	1,5	1	1	0	0
Royaume-Uni ⁷ E (04) C	15	2	2	3	6	2	0	0
Singapour ³ C	9,5	0	1,5	2,5	1,5	4	0	0
Suède E (04) C	15	2	2	3	6	2	0	0
Suisse E (04) C	14	1,5	2	3	5	2	0	0,5
Turquie C	10,5	0	1,5	2,5	4,5	2	0	0

E = rapport sur les exportations avec année d'établissement du rapport.

C = données douanières.

Système de notation

(a) *Délai de publication du rapport (total de 2 points, score basé uniquement sur les données des rapports nationaux sur les exportations d'armes)*. Un rapport a été publié au cours des 24 derniers mois (jusqu'à la date du 30 janvier 2006) (0,5 point); l'information est disponible dans un délai satisfaisant (1 point si elle est disponible dans les six mois qui suivent la fin de l'année en question, 0,5 point si c'est dans l'année qui suit).

(b) *Accès (total de 2 points)*. L'information est: disponible sur Internet via Comtrade (1 point); disponible dans une langue des Nations unies (0,5 point); gratuite (0,5 point).

(c) *Clarté (total de 5 points)*. Le rapport indique la source des informations (1 point); les ALPC peuvent être distinguées des autres types d'armes (1 point); les munitions des ALPC peuvent être distinguées des autres types de munitions (1 point); le rapport comprend une description détaillée des armes (1 point); le rapport comprend des informations sur les types d'utilisateurs finaux (armée, police, autres forces de sécurité, civils, détaillants civils) (1 point).

(c) *Exhaustivité (total de 6 points)*. Le rapport couvre: les transactions de source gouvernementale et de source industrielle (1 point); les ALPC de type civil et militaire (2 points); des informations sur les pièces d'ALPC (1 point); des informations sur les munitions d'ALPC (1 point); des résumés des lois et des réglementations régissant les exportations, ainsi que les engagements internationaux (1 point).

(d) *Information sur les livraisons (total de 4 points)*. Données réparties par type d'armes (valeur des armes expédiées [1 point], par quantité d'armes expédiées [1 point]), et par pays et type d'armes (valeur des armes expédiées [1 point], quantité d'armes expédiées [1 point]).

(e) *Informations sur les licences accordées (total de 4 points)*. Données réparties par type d'armes (valeur des licences) [1 point], par quantité d'armes concernées par les licences [1 point]), et par pays et type d'armes (valeur des licences) [1 point], quantité d'armes pour lesquelles des licences ont été accordées [1 point]).

(e) *Informations sur les licences refusées (total de 2 points)*. Données réparties par type d'armes (valeur de la licence refusée [0,5 point], quantité d'armes par licence refusée [0,5 point]), et par pays et type d'armes [valeur de la licence refusée [0,5 point], quantité d'armes par licence refusée [0,5 point]).

Remarque 1: le Baromètre se fonde sur les informations publiques sur les exportations d'armes les plus récentes de chaque pays disponibles en mars 2006 et/ou sur les données douanières de 2003 émanant de Comtrade.

Remarque 2: sous (d), (e) et (f), aucun point n'a été octroyé pour le nombre de livraisons ou le nombre de licences accordées ou refusées, vu que ces chiffres ne fournissent que peu d'informations sur l'ampleur du commerce. Les données sont réparties par type d'armes si la proportion d'ALPC par rapport au commerce total des armes est défini (x% de la valeur totale des exportations d'armes représentent des ALPC; x ALPC ont été exportées au total). Les données sont réparties à la fois par pays et par type d'armes s'il y a des informations sur les types d'armes transférées vers les différents pays destinataires (x ALPC pour une valeur de x USD ont été livrées au pays y).

Remarque 3: sous (d), (e) et (f), le «type d'armes» fait référence aux catégories d'armes au sens large (par exemple, les «armes légères» par opposition aux «véhicules blindés» ou aux «missiles air-air»), et non à des types d'ALPC spécifiques («fusils d'assaut» par opposition aux «fusils de chasse»).

Remarque 4: le fait que le Baromètre se base sur deux sources – les données douanières (telles que communiquées à la base de données Comtrade) et les rapports nationaux sur les exportations d'armes – joue en faveur des Etats qui publient des informations sous ces deux formes, car ce qui n'a pas été publié dans l'un peut l'avoir été dans l'autre. Les points obtenus pour chacune des deux sources sont cumulés. Néanmoins, il va de soi que les points ne sont pas comptabilisés deux fois (par exemple, si un pays fournit à la fois des données douanières et des rapports sur les exportations dans une langue des Nations unies, il n'obtient que 1 point pour le critère d'accès, pas davantage).

Remarque 5: les scores des Baromètres de 2005 et 2006 ne sont pas comparables, compte tenu des modifications apportées au système de notation entre ces deux années.

1 L'Australie et le Canada reçoivent le score maximal pour les livraisons, car ils figurent parmi les rares Etats à fournir des informations à Comtrade sur le nombre d'ALPC transférées dans la plupart des catégories (exceptions pour Australie: pièces/accessoires de revolvers/pistolets, canons de fusils à pompe, pièces/accessoires d'armes de sport et de chasse; exceptions pour le Canada: pièces/accessoires de revolvers/pistolets, canons de fusils à pompe, pièces/accessoires d'armes de sport/ chasse et munitions).

2 La Belgique n'a plus publié de rapport national sur les exportations d'armes depuis 2002, en conséquence de la régionalisation du contrôle à l'exportation en septembre 2003 (pour plus de détails, voir Wallonie, 2004, p. 3-12). Cela signifie que chaque région de Belgique fournit en principe un rapport séparé sur ses exportations d'armes mais, à ce jour, cette pratique a été pour le moins incomplète (pour plus de détails, voir encadré 3.3). Le score repose dès lors sur les données douanières uniquement.

3 La Chine, le Pakistan et Singapour reçoivent le score maximal pour les livraisons, car ils figurent parmi les rares Etats à fournir des informations à Comtrade sur le nombre d'ALPC transférées. Par conséquent, ils obtiennent un score total supérieur à celui qui leur serait octroyé autrement.

4 La France obtient le score maximal pour les livraisons, bien qu'il faille souligner que les quantités livrées (par opposition à la valeur des livraisons) ont été fournies pour une période de quatre ans, et non par an (France, 2005, p. 67). La France donne le détail des «prises de commandes», qui sont définies comme des «contrats signés et entrés en vigueur par le versement d'un premier acompte durant l'année considérée» (France, 2005, p. 54, traduction de l'auteur). Les commandes n'équivalent pas à des licences et, par conséquent, aucun point n'a été octroyé dans les colonnes relatives aux licences octroyées et refusées.

5 L'Allemagne fournit des informations plus détaillées sur les licences accordées et refusées à ses principaux partenaires commerciaux et aux dix «pays tiers», à savoir les pays hors du cercle de l'UE, de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et des pays assimilés à l'OTAN (Australie, Japon, Nouvelle-Zélande et Suisse). Elle a néanmoins reçu le nombre maximal de points pour les critères qui s'y rapportent.

6 L'Espagne communique son rapport sur les exportations d'ALPC à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sous la forme d'une annexe à son rapport sur les exportations d'armes. Le rapport contient des informations à la fois sur les licences accordées (volumes par pays et par type d'armes) et les livraisons effectuées (également en termes de volumes par pays et par type d'arme). Il ne couvre que les pays de l'OSCE, et donc un nombre très limité de transactions. L'Espagne n'obtient donc qu'une partie des points pour les licences et les livraisons. D'autres Etats communiquent leurs rapports à l'OSCE, mais séparément des rapports sur les exportations d'armes. Ceux-ci ne sont pas pris en compte dans le Baromètre.

7 Le score tient compte du fait que le Royaume-Uni établit des rapports sur ses licences d'exportations tous les trimestres.

8 Les Etats-Unis reçoivent le score maximal pour les livraisons, car ils font partie des rares pays qui fournissent des informations à Comtrade sur le nombre d'armes légères transférées dans toutes les catégories, sauf les pièces/accessoires de revolvers/pistolets, pièces/accessoires d'armes de sport/chasse et parfois les munitions d'armes légères.

Sources: Afrique du Sud (2003); Allemagne (2005); Australie (2003); Canada (2003); Comtrade (2006); Espagne (2005); Etats-Unis (2005); Finlande (2004); France (2005); Italie (2005); NISAT (2006); Norvège (2005); Portugal (2005); République tchèque (2005); Roumanie (2004); Royaume-Uni (2005); Suède (2005); Suisse (2005).

COMPRENDRE LE COMMERCE INTERNATIONAL ILLICITE DES ARMES LÉGÈRES: L'AMÉRIQUE DU SUD

Quel est le nombre d'armes passées en contrebande à l'échelle mondiale chaque année¹⁵? Quels sont les types d'armes légères faisant généralement l'objet d'un trafic? Quels sont les itinéraires utilisés et par quels acteurs sont-ils utilisés ?

Pour répondre à ces questions, Small Arms Survey a demandé aux gouvernements de fournir des informations sur les saisies d'ALPC opérées par les douanes et la police. L'édition 2005 de *l'Annuaire sur les armes légères* concluait que les informations de ce type étaient difficiles à obtenir, ce qui peut sembler surprenant vu le caractère central que revêt le commerce illicite dans les discussions intergouvernementales sur les armes légères. Selon les premières conclusions présentées l'année dernière pour l'Europe, les armes de poing sont le type d'armes légères le plus couramment passé en contrebande et le trafic dans le contexte européen se développe généralement à une échelle réduite (une poignée d'armes tout au plus par saisie) (*Annuaire sur les armes légères 2005*, p. 116). Cette année, ce chapitre pose la question de savoir dans quelle mesure ces conclusions se vérifient dans une autre région du monde, du reste assez différente: l'Amérique du Sud.

Contrairement à la plupart des pays industrialisés d'Europe et d'Occident analysés dans l'édition 2005 de *l'Annuaire sur les armes légères*, l'Amérique du Sud se compose d'Etats faibles dont les gouvernements sont confrontés (dans des mesures et à des niveaux différents) au crime organisé, à la violence urbaine, à la corruption institutionnelle et à des frontières et/ou lignes côtières longues, poreuses et mal contrôlées¹⁷. Un pays de la région est victime d'un conflit armé interne permanent: la Colombie. L'Amérique du Sud constitue également le centre de l'industrie illicite de la cocaïne. Le trafic de cocaïne affecte directement trois pays des Andes (la Bolivie, la Colombie et le Pérou) et génère indirectement des problèmes de criminalité violente dans le reste de la région, comme, par exemple, la présence de groupes criminels armés dans les bidonvilles (*favelas*) de Rio de Janeiro capables de défier les forces de police (Dreyfus, 2002). Toutes les conditions sont donc réunies pour, soit provoquer, soit faciliter les transferts illicites d'armes vers ou dans les pays d'Amérique du Sud. Le sous-continent abrite d'importants producteurs et exportateurs d'armes légères, à savoir le Brésil (un grand exportateur mondial), l'Argentine (un exportateur prépondérant au niveau régional), ainsi que le Chili et la Colombie (des producteurs importants à l'échelle régionale). Ceci contribue à créer une dynamique régionale de transferts licites et illicites d'armes légères, en particulier entre les pays du sud de la région (Dreyfus *et al.*, 2003; *Annuaire sur les armes légères 2003*, p. 87-88).

Néanmoins, en ce qui concerne les problèmes liés aux armes légères en général et à leurs transferts illicites en particulier, la région n'est pas uniforme. Le Brésil et la Colombie, par exemple, ont connu de sérieux problèmes avec des groupes armés qui exercent un contrôle territorial effectif (des criminels dans le cas du Brésil et des groupes criminels, insurgés ou paramilitaires dans le cas de la Colombie) dans des zones rurales (Colombie) ou urbaines (Colombie et Brésil). Dans le même temps, ces deux Etats figurent parmi les cinq pays comptant le plus de morts par balle à l'échelle mondiale (Phebo, 2005, p. 16). La Bolivie et le Pérou sont confrontés au défi que pose le crime organisé dans des régions isolées, productrices de coca et de cocaïne. Des pays comme Surinam et le Paraguay servent de voies de transbordement au reste de la région (Dreyfus *et al.*, 2003; Cirino, Elizondo et Wawro, 2004). Le Venezuela, l'Equateur et l'Argentine ont signalé récemment des cas de détournement d'armes légères des stocks militaires et policiers au profit de groupes insurgés ou criminels dans les pays voisins¹⁸. En revanche, des pays comme le Chili et l'Uruguay n'enregistrent pas de problèmes majeurs de criminalité liés aux armes légères (Dreyfus *et al.*, 2003).

Small Arms Survey a envoyé des questionnaires aux Points de contact nationaux (établis conformément au *Programme*) et/ou aux services de contrôle des armes légères des 12 pays de la région, posant des questions relatives aux types d'armes légères, à la destination, à l'origine et aux lieux où les services des douanes ou de police ont opéré des saisies entre 2000 et 2004. Quatre pays (l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Pérou) y ont répondu. Les autorités colombiennes n'ont pas répondu directement au questionnaire de sorte que, pour le cas de la Colombie, nous avons utilisé les statistiques fournies par le ministère

L'Argentine, le Brésil, le Chili et la Colombie sont les plus grands producteurs d'armes légères d'Amérique du Sud.

des Affaires étrangères colombien sur la mise en œuvre du *Programme* et les statistiques sur les saisies d'armes fournies par la Direction de la Police judiciaire (DIJIN) de la Police nationale colombienne¹⁹.

Dans le cas de l'Argentine, il s'est avéré impossible de distinguer les armes saisies des armes enregistrées et volontairement remises. Aucune des données fournies par ces pays ne différencie effectivement les saisies opérées par les fonctionnaires des douanes de celles des services de police. Dans le cas du Chili et du Pérou, les données regroupent les saisies opérées par tous les services de maintien de l'ordre. L'analyse des cas du Brésil et de la Colombie repose toutefois sur des informations réparties en fonction des saisies opérées par différents organes gouvernementaux aux niveaux local (dans le cas du Brésil) et national, ce qui a permis d'obtenir une image plus claire des endroits et des situations dans lesquels ces armes ont été saisies.

Comme le montre le Tableau 3.5, les armes de poing (revolvers et pistolets) sont prédominantes dans les armes saisies. Une analyse plus minutieuse des informations fournies par les services spécialisés, comme la Police fédérale brésilienne (spécialisée dans l'application des lois fédérales et la répression de la criminalité interétatique) ou les Forces armées colombiennes (axées sur les opérations de contre-insurrection) révèlent toutefois une proportion plus élevée de fusils d'assaut. Ce phénomène se vérifie à la fois pour les informations statistiques et les rapports de police, ce qui n'a rien de surprenant: dans les deux pays, les armes d'assaut ne peuvent être vendues légalement aux civils, sauf à des collectionneurs dans le cas du Brésil (Brésil, 2000, art. 9-11) et dans des cas très limités, spécifiques et hautement contrôlés en Colombie (COLOMBIE).

Brésil²⁰

La police fédérale brésilienne a fourni une description détaillée des armes les plus couramment saisies dans les aéroports et ports brésiliens et lors des contrôles frontaliers. Depuis 1997, la législation fédérale du Brésil sur le contrôle des armes à feu a contraint la police locale à enregistrer des données sur les saisies dans la base de données sur les armes de la Police fédérale, le Sistema Nacional de Armas (Brésil, 1997a, art. 1; 1997b, art. 38). Cette transparence accrue a été renforcée par une nouvelle loi sur le contrôle des armes à feu passée en décembre 2003 (Brésil, 2003, art. 2; 2004, art. 1). Bien que le gouvernement brésilien ait mis la nouvelle loi en œuvre, il subsiste un manque de données centralisées et systématisées disponibles au niveau national (Dreyfus et de Sousa Nascimento, 2005, p. 126-36)²¹. Sur base de l'analyse des informations fournies par la police locale, l'ONG Viva Rio et l'institut de recherche qui y est associé – Instituto de Estudos da Religião (ISER) – ont fourni des informations complémentaires sur le cas de Rio de Janeiro, où il existe un sérieux problème de contrôle territorial par des organisations criminelles.

Dans le cas de Rio de Janeiro, plus de 80 % des armes de petit calibre sont de facture brésilienne. Ceci n'a rien de surprenant: le Brésil est un grand producteur d'armes de petit calibre et des recherches récentes ont montré que de nombreuses armes sont légalement exportées par le Brésil vers les pays voisins avant d'être repassées en contrebande dans le pays (Dreyfus *et al.*, 2003, p. 34; Delegacia Legal, 2005, p. 17-18).

Des groupes armés non étatiques illégaux se procurent des armes d'assaut au Brésil par le biais du vol, des détournements des stocks officiels ou par des transferts à partir de marchés illicites internationaux. Selon des sources de la Police fédérale brésilienne, les armes d'assaut sont passées en contrebande au Brésil principalement par le biais du «commerce de fourmis» ou par la méthode de la «pipette», qui consiste à désassembler les armes avant leur transport en lots de pièces détachées. Les principaux points d'entrée identifiés de ces armes sont la zone des trois frontières entre le Paraguay, l'Argentine et le Brésil; Santa Ana do Livramento à la frontière avec l'Uruguay; et Uruguaiana sur la frontière argentine²². Les sources des forces de l'ordre de l'Etat de Rio de Janeiro indiquent toutefois que, dans le cas spécifique de cette ville, le marché illicite des armes d'assaut a été largement saturé dans les années 1990²³. Ce phénomène est confirmé par le fait que la police locale ne saisit plus de nouvelles armes, qu'elles soient d'origine brésilienne ou étrangère. Le marché illicite de Rio de Janeiro s'est concentré plus récemment sur l'achat de munitions pour les armes déjà achetées (Dreyfus, 2006). Le durcissement de la législation, le renforcement des contrôles des forces de l'ordre et le démantèlement des réseaux criminels spécialisés dans le trafic d'armes du milieu à la fin des années 1990 ont également contribué à réduire le flux d'armes illicites vers Rio de Janeiro (Dreyfus, 2006).

La plupart des
armes saisies en
Amérique du Sud
sont des armes de
poing: des revolvers
et des pistolets.

Colombie

Dans le cas de la Colombie, des témoignages tendent à suggérer que de grandes cargaisons d'armes légères sont entrées dans le pays par les canaux transnationaux illicites, et ont été livrées aux paramilitaires des Autodefensas Unidas de Colombia (AUC) ou aux insurgés des Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (FARC). Ces cargaisons faisaient partie du trafic de 10.000 fusils d'assaut AK-47 organisé en 1999 via la Jordanie et le Pérou et qui avait les FARC pour destinataire final (COLOMBIE). D'autres AK-47 ont été envoyés à l'AUC en 2001 via le Nicaragua et le Panama (*Annuaire sur les armes légères 2003*, p. 87). Par ailleurs, des munitions et des armes sont détournées des groupes armés et des forces de sécurité des pays voisins, en particulier l'Équateur et le Venezuela (COLOMBIE). Comme le montre le Tableau 3.5, la quote-part des armes à feu militaires (fusils d'assaut, mitrailleuses et mitraillettes) est supérieur dans le cas des saisies opérées par l'Armée et la Marine colombiennes qui se concentrent sur les opérations de contre-insurrection dans les régions rurales. C'est également le cas de la DAS colombienne, qui vise spécifiquement les organisations criminelles et les groupes armés illégaux. Dans le cas de la Police nationale colombienne, qui effectue des contrôles réguliers dans les régions urbaines et rurales, le nombre d'armes de poing saisies (revolvers et pistolets, généralement utilisés par des criminels ordinaires ou portés illégalement par des civils) est considérablement plus élevé que le nombre d'armes à feu militaires saisies.

Chili

Comparé au reste de la région, le Chili ne présente pas de problèmes significatifs liés aux armes légères. Le marché des armes à usage civil est très limité et dépend largement des importations. Le Chili ne partage pas de frontières avec des pays qui connaissent un trafic d'armes intensif, comme le Paraguay, et ses frontières sont difficilement accessibles et généralement bien surveillées. Par ailleurs, les forces de sécurité, en particulier les Carabineros, ont une bonne réputation, en termes de faible corruption institutionnelle, ce qui contribue à restreindre le trafic transfrontalier (Dreyfus *et al.*, 2003, p. 39-43). On peut toutefois constater une augmentation de l'usage des armes légères dans la criminalité liée au trafic et à la vente de drogues illicites. Au cours des dix dernières années, le Chili a de plus en plus servi de plaque tournante pour le trafic de cocaïne des pays des Andes (essentiellement le Pérou et la Bolivie) et a également enregistré une hausse de l'usage et du trafic de pâte de coca dans les grandes villes. La distribution de pâte de coca s'organise essentiellement dans les quartiers pauvres de la région métropolitaine du sud (Santiago et le Grand Santiago) et dans d'autres villes. C'est précisément dans les opérations de police visant à éradiquer ce type de criminalité dans les zones urbaines que de plus en plus d'armes à feu sont confisquées (Dreyfus *et al.*, 2003, p. 39-43).

Selon les autorités chiliennes de contrôle des armes légères, la plupart des armes saisies sont produites en Argentine, au Brésil, aux États-Unis, en Espagne et en Italie. La plupart sont des modèles anciens²⁴. Si l'on tient compte du fait que 30% des armes saisies au Chili avaient été enregistrées légalement auparavant, cela tend à suggérer qu'au Chili, le vol et la vente illicite sur le marché intérieur représentent une plus grande source d'acquisition d'armes illicites que les transferts illicites internationaux²⁵. Par ailleurs, la production d'armes artisanales (*bechizas*) reste une source importante pour les cambrioleurs et les gangs de jeunes dans les villes (*Annuaire sur les armes légères 2003*, p. 28-29.)

Le détournement d'armes confisquées au profit de bandes de trafiquants de drogues constitue un incident qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. A la fin de 2002, des militaires à la retraite ont détourné des fusils AK-47, saisis dans les années 1980 au cours d'une opération contre le Front patriotique de Manuel Rodríguez (dont la branche armée est restée active jusqu'au milieu des années 1990), des entrepôts des forces de sécurité de l'État. Les personnes concernées ont été jugées et relevées ensuite de leurs fonctions (Dreyfus *et al.*, 2003, p. 43). A Valparaíso, fin septembre 2005, des Carabineros ont démantelé un cercle de sous-officiers et de personnel civil de l'armée chilienne qui organisait le détournement d'armes légères des stocks militaires au profit de groupes criminels (Ramírez, 2005, p. 3). Il reste à voir s'il s'agit là d'un fait isolé et si de tels cas se reproduisent à nouveau au Chili.

En comparaison de ses voisins, le Chili ne présente pas de problèmes significatifs liés aux armes légères.

Pérou

Ses mouvements insurgés ayant été vaincus et démobilisés dans la seconde moitié des années 1990, les principaux problèmes d'armes légères que connaît le Pérou sont liés aux activités de trafic de stupéfiants dans la jungle de l'Est et le nord-est du pays et à la criminalité ordinaire qui sévit dans ses grandes villes. Comme le Chili, le Pérou n'a pas de production significative d'armes légères destinées au commerce. Ses marchés licites et illicites sont tributaires des importations. Selon les rapports fournis par le gouvernement péruvien, le trafic d'armes légères (en faibles quantités) est concentré aux frontières nord du pays (Pérou, 2005, p. 16).

Tableau 3.4 Saisies d'armes de petit calibre signalées dans une sélection de pays d'Amérique du Sud, 2000-04

Pays/service concerné	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Brésil (Police civile de l'Etat de Rio de Janeiro)	10.789	10.973	18.232	20.052	5.315	65.361
Colombie (DJIN - Police nationale)	42.355	44.656	47.353	47.837	63.037	245.238
Armée colombienne	n/a	n/a	n/a	5.924	8.214	14.138
Marine colombienne	n/a	n/a	n/a	680	673	1.353
Colombie (DAS)	n/a	n/a	n/a	315	521	836
Chili	4.909	n/a	2.192	2.537	2.592	12.230
Pérou	n/a	c. 2.500	c. 1.500	c. 3.500	c. 2.500	c. 10.000

Tableau 3.5 Saisies d'armes de petit calibre signalées dans une sélection de pays d'Amérique du Sud, par type d'armes, 2000-04

Pays/Service concerné	Revolvers	Pistolets	Fusils et carabines	Fusils à pompe	Mitrailleuses militaires d'assaut	Mitrailletes	Mitrailleuses	Autre	Total
Brésil (Police civile de l'Etat de Rio de Janeiro)	38.174	13.153	986	8.237	1.300	392	16	3.103	65.361
Colombie (DJIN - Police nationale)	118.132	46.302	467	30.268	1.507	n/a	1.209	n/a	197.885
Armée colombienne	3.067	2.670	373	2.088	5.263	n/a	308	369	14.138
Marine colombienne	241	266	5	342	484	n/a	15	n/a	1.353
Colombie (DAS)	143	151	11	124	92	n/a	16	299	836
Chili	Armes de poing: 8.405; armes à canon long: 3.389; armes artisanales: 1.349. Les données sur les armes de poing et les armes à feu à canon long incluent 922 armes de petit calibre restituées volontairement.								
Pérou	Les informations n'ont pas été numérisées ni présentées sous forme de tableau, et ont été interprétées à partir de graphiques. La plupart des armes de petit calibre saisies étaient des revolvers et pistolets, suivis par les armes artisanales et les fusils à pompe.								

Remarques sur le Brésil (Police civile de l'Etat de Rio de Janeiro):

La quantité totale d'armes de petit calibre saisies dans l'Etat de Rio de Janeiro entre 2000 et 2004 était en réalité de 66.057. Toutefois, 5.770 armes de petit calibre ont été exclues parce que leur enregistrement n'était pas suffisamment précis pour leur permettre d'être classées par type, par marque et par pays. Des armes saisies dans cette période, 82% étaient fabriquées au Brésil, principalement des pistolets et revolvers Taurus (43%)

et Rossi (24%). Parmi les armes fabriquées à l'étranger, 41% provenaient des Etats-Unis, 13% d'Espagne, 11% d'Argentine, 11% de Belgique, 6% d'Allemagne, 6% d'Italie, 4% d'Autriche et 8% d'autres pays. Parmi les 1.209 fusils d'assaut et fusils militaires saisis, 46% étaient fabriqués aux Etats-Unis, 21% au Brésil, 11% en Belgique, 10% en Allemagne, 5% en Chine, 4% en Fédération de Russie, 2% en Argentine et 1% dans d'autres pays. Les pourcentages ont été calculés par Viva Rio/ISER à partir d'un échantillon de 59.596 armes qui présentaient des données complètes concernant la marque, le fabricant et le calibre.

Remarques concernant la Colombie (DIJIN - Police nationale):

Les informations pour 2002 ne sont pas subdivisées par type d'armes et n'ont donc pas été incluses dans le calcul des quantités de saisies par type d'arme.

Remarques sur l'Armée colombienne, la Marine colombienne et la Colombie (DAS):

Informations fournies uniquement pour 2003 et 2004.

Remarques sur tous les chiffres colombiens:

La catégorie «mitrailleuses» comprend les «mitraillettes».

Sources: Brésil: Police civile de Rio de Janeiro, données traitées et analysées par Viva Rio/ISER; Colombie: Colombie (2005); données de la Police nationale colombienne, traitées par CERAC; Organisation des Etats américains, Commission Interaméricaine pour le Contrôle de l'Abus de Droque (CICAD), 2003-2004 rapport du Gouvernement colombien au mécanisme d'évaluation multilatéral de la CICAD; Chili: Direction générale de la mobilisation générale; Pérou: Pérou (2005).

Encadré 3.4 Des AK pour le Venezuela: des raisons de s'inquiéter

Le 18 mai 2005, le ministère de la Défense vénézuélien a signé un contrat avec la société russe Rosoboronexport pour la livraison de 100.000 fusils d'assaut AK-103 de 7,62 mm au prix annoncé de 386 USD par fusil, ainsi que des munitions 7,62 x 39 mm compatibles pour ces armes. La livraison du premier lot de 28.000 fusils produit par Izhmash, qui doit exporter les ALPC de combat par l'intermédiaire de Rosoboronexport, était prévue pour octobre 2005, tandis qu'un second lot de 35.000 AK-103 devait être livré en décembre 2005. Le contrat devait s'achever après la livraison des derniers 37.000 fusils en mars 2006.

Le Venezuela serait ensuite le premier pays du monde à lancer la fabrication sous licence d'AK-103 et de munitions appropriées. Le contrat a suscité des réactions négatives de la part des Etats-Unis et de la Colombie, pays voisin du Venezuela. Ces deux pays craignaient que ces armes légères puissent être détournées au profit des insurgés locaux ou d'organisations terroristes (Pyadushkin, 2005).

Cet achat et l'octroi de licence subséquent présentent toutefois un autre aspect inquiétant, qui n'est pas directement lié aux nouveaux fusils, mais aux anciens FAL qu'ils sont censés remplacer. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le détournement d'armes légères des forces armées vénézuéliennes au profit des groupes insurgés est avéré en Colombie (Schroeder, 2004, p. 22-23; Cragin et Hoffman, 2003, p. 26-32). Avec l'achat de nouveaux fusils pour entièrement équiper et entraîner ses forces armées et ses réservistes, le Venezuela disposera d'un énorme surplus de FAL, les anciens fusils d'assaut standard (PRODUCTEURS).

Le fait que CAVIM, l'usine d'armes étatique, débutera la production de munitions 7,62 x 39 mm, précisément le type de munitions dont les FARC de Colombie ont cruellement besoin aujourd'hui pour les 10.000 AK-47 qu'elles ont achetés en 1999, est un autre problème inquiétant (COLOMBIE).

Projetant d'acheter de grandes quantités d'armes à la Fédération de Russie, le président vénézuélien Hugo Chavez parle au président russe Vladimir Poutine au cours d'une réunion organisée à Moscou en novembre 2004.

© Sergei Karpukhin/Reuters



CONCLUSION

Ce chapitre, associé à ceux des éditions précédentes de *l'Annuaire sur les armes légères*, montre que l'ampleur et les modèles du commerce autorisé d'ALPC, ainsi que de leurs munitions, pièces et accessoires, ont été relativement stables au cours de ces dernières années. Le commerce a été estimé à environ 4 milliards USD pour les cinq dernières années. Les principaux exportateurs et – dans une moindre mesure – les principaux importateurs d'armes légères sont pratiquement restés inchangés. Les modèles commerciaux sont restés stables: par exemple, la part des munitions dans le commerce global des armes légères est restée plus ou moins constante.

Il serait faux toutefois de conclure que l'on sait tout ce qu'il y a à savoir du commerce des ALPC. Small Arms Survey estime que près de la moitié du commerce d'armes légères reste dans l'ombre. Ce chiffre inclut des exportations et des importations considérées comme les plus problématiques: en particulier, le commerce de certains types d'armes légères, comme les MANPADS, les mortiers et (dans une moindre mesure) les autres armes légères militaires; le commerce des munitions d'armes de petit calibre; les exportations de pays comme la Chine, l'Iran, la Corée du Nord et le Pakistan.

Bien que le Baromètre de transparence du commerce des armes légères vise à encourager une plus grande transparence, il y a généralement de bonnes raisons qui motivent les Etats non occidentaux à garder leur exportations (et importations) secrètes. Leurs produits ne sont généralement pas concurrentiels sur les marchés occidentaux et sur certains marchés où les armes de fabrication occidentale sont disponibles. Les motivations de ces pays à se tourner vers d'autres marchés, dont certains leur vaudraient des critiques virulentes et soutenues s'ils étaient rendus publics, sont donc plus grandes que pour de nombreux Etats occidentaux.

Chaque année, des organisations internationales intergouvernementales publient des estimations sur l'envergure de, par exemple, le commerce illicite de stupéfiants. A ce jour, aucune initiative collective intergouvernementale n'a vu le jour concernant les armes. Les difficultés rencontrées par un organisme de recherche non-gouvernemental comme Small Arms Survey pour obtenir des informations détaillées de qualité montrent qu'un partenariat public-privé pourrait être nécessaire dans ce domaine.

Enfin, les conclusions relatives à l'Amérique du Sud indiquent que l'harmonisation des lois nationales sur le contrôle des armes légères est aussi importante que le renseignement, le traçage et les autres mesures de contrôle, vu que les criminels exploitent les failles législatives des pays voisins pour acheter et passer en contrebande des armes légères à travers les frontières nationales. Ce phénomène est particulièrement important dans le cas des armes de poing de petit calibre, qui constituent le principal groupe d'armes saisies par la police et que les civils peuvent acheter dans une armurerie. Malgré l'existence avérée de transferts illicites d'armes à feu militaires (fusils d'assaut et mitraillettes) de différentes parties du monde vers les réseaux criminels et les zones de conflit dans la région, il convient de ne pas sous-estimer l'importance des détournements de ces types d'armes des stocks policiers et militaires. Améliorer les pratiques de sécurité et d'élimination des surplus fait partie des mesures importantes permettant d'éviter les transferts illicites d'armes à feu militaires. ■

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AUC	Autodéfenses unies de Colombie	FARC	Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (Forces armées révolutionnaires de Colombie)
Baromètre	Baromètre de transparence du commerce des armes légères		
CERAC	Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos (Centre de ressources pour l'analyse de conflits)	HS	Système harmonisé
		ISER	Instituto de Estudos da Religião (Institut d'étude de la religion, Brésil)
CHF	Franc suisse		

DARM	Division de répression du trafic illicite des armes légères (Brésil)	NISAT	Initiative norvégienne sur les transferts d'armes légères
DAS	Departamento Administrativo de Seguridad (Département administratif de sécurité, Colombie)	<i>Programme</i>	<i>Programme d'action des Nations unies</i>
DIJIN	Direction de la police judiciaire (Colombie)	SEK	Couronne suédoise
UE	Union européenne	SIPRI	Stockholm International Peace Research Institute (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm)
EUR	Euro	Registre de l'ONU	Registre des armes conventionnelles des Nations unies
MANPADS	Système(s) portatif(s) de défense aérienne	USD	Dollar des Etats-Unis d'Amérique
LM	Liste de munitions (de l'Arrangement de Wassenaar, sauf mention contraire)		

NOTES

- 1 Les données présentées concernent les livraisons effectives d'armes légères plutôt que les licences accordées.
- 2 Pour des détails sur la question des catégories de munitions mixtes, voir Glatz (2006).
- 3 Pour des informations détaillées sur les données douanières de Comtrade, voir *Annuaire sur les armes légères* (2005, Encadré 4.1, p. 99-100). Pour plus d'informations, consultez les sites web de Comtrade et du Centre de commerce international: <<http://unstats.un.org/unsd/comtrade/>> et <<http://www.intracen.org/index.htm>>
- 4 Pour plus d'informations sur cette mesure de fiabilité, qui repose essentiellement sur la comparaison de la manière dont les rapports de chaque pays correspondent aux rapports miroir de leurs partenaires commerciaux, voir Marsch (2005) et CCT (2005).
- 5 Correspondance de la République du Soudan avec l'Ambassade de Suisse à Khartoum, le 5 mars 2006.
- 6 Dans la base de données de Comtrade, la Chine ne figure pas parmi les principaux exportateurs ni pour la période de 1999 à 2003 ni pour la seule année 2003. Toutefois, en 1998, elle a communiqué une valeur d'exportation totale de 36.244.000 USD dans la catégorie 930630 (Comtrade, 2006). Il est probable que la Chine ait modifié ses rapports à Comtrade plutôt que ses exportations effectives.
- 7 On peut donc supposer qu'elle se classe également parmi, ou juste derrière, les principaux exportateurs de munitions d'armes légères pour la période de 1999 à 2003.
- 8 Pour plus de détails sur le problème des catégories de munitions mixtes dans Comtrade, voir Glatz (2006).
- 9 Dreyfus, Lessing et Purcena (2005, p. 117-19) présentent des exemples de systèmes de lance-roquettes multiples modulaires exportés par le Brésil vers la Malaisie, le Qatar et l'Arabie saoudite et déclarés comme des «fusils à pompe de sport et de chasse».
- 10 Correspondance par courriel avec Stefan Raykov, ministère de l'Economie, Bulgarie, le 26 septembre 2005.
- 11 Voir *Annuaire sur les armes légères* (2003, p. 105; 2004, p. 109-11, tableau 4.3; 2005, p. 106-09, tableau 4.2). Chypre constitue une énigme. La valeur de ses importations est trop élevée pour être expliquée soit par la demande locale, soit par les besoins d'une force internationale de maintien de la paix relativement petite. Il semble par conséquent que Chypre soit la plaque tournante d'un commerce de transit dont on sait peu de choses. Néanmoins, Chypre publie très peu d'informations sur ses exportations d'ALPC militaires, qui représentent en réalité la majorité de ses importations. Contrairement à de nombreux autres Etats membres de l'Union européenne (UE), le pays ne publie pas de rapport national sur les exportations d'armes. En outre, contrairement à tous les autres Etats membres de l'UE, à l'exception de la Lituanie et du Luxembourg, il n'a communiqué aucune information sur ses exportations d'armes au rapport européen de 2004 sur la mise en œuvre du *Code de conduite européen sur les exportations d'armes* (UE, 2004, p. 5, fn. 1). A ce jour, Chypre n'a fourni aucun rapport sur sa mise en œuvre du *Programme d'action des Nations unies (Programme)*; pas plus qu'il n'a établi de point de contact, ce qui est généralement considéré comme un premier pas de la mise en œuvre du *Programme*.
- 12 Voir également *Annuaire sur les armes légères* (2005, p. APPROVISIONNEMENT DES ZONES DE CONFLIT).
- 13 Pour une évaluation des rapports en 2003, voir Kytömäki et Yankey-Wayne (2004). Pour un résumé des informations contenues dans les rapports nationaux en 2002-2005, voir Kytömäki et Yankey-Wayne (2006). Pour consulter les copies électroniques des rapports en tant que tels, voir <<http://disarmament2.un.org/cab/salw-nationalreports.html>>
- 14 Voir *Annuaire sur les armes légères* (2005, p. 109-10) pour de plus amples détails.
- 15 Pour un commentaire détaillé sur les rapports, voir Bauer et Bromley (2004).
- 16 Pour les besoins de ce chapitre, les termes «transferts internationaux illicites», «trafic illicite» et «trafic» sont synonymes.
- 17 L'Amérique du Sud comprend les pays suivants: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Guyane, Paraguay, Pérou, Surinam, Uruguay et Venezuela.
- 18 Les pays analysés l'année dernière étaient l'Australie, le Canada, l'Allemagne, la Pologne, la Roumanie, la Suède et le Royaume-Uni. A l'exception de la Pologne et de la Roumanie, qui sont des pays en transition, ces pays peuvent être définis comme des «Etats forts» en termes de cohésion sociopolitique, de centralité territoriale, de capacité politique et de développement socio-économique. Cette définition de «l'Etat fort» par opposition à «l'Etat faible» est basée sur Buzan (1991, p. 96-107, 113-14).
- 19 Voir *Annuaire sur les armes légères* (2003, p. 87-88; 2004, p. 51-54), Cragin et Hoffman (2003), Cirino, Elizondo et Wawro (2004), Schroeder (2004), Dreyfus *et al.* (2003) et Fleitas (2005, p. 15).

- 19 Ces statistiques ont été fournies directement à Small Arms Survey et au Centro de Recursos para el Análisis de Conflictos (Centre de ressources pour l'analyse de conflits - CERAC).
- 20 Le Brésil est un Etat fédéral divisé en 26 Etats, plus le District fédéral.
- 21 Informations envoyées par courriel par un fonctionnaire de la Division de la répression du trafic illicite d'armes légères (DARM) du Département de la police fédérale brésilienne, janvier 2006.
- 22 Informations envoyées par courriel par un fonctionnaire du DARM du département de la police fédérale brésilienne, janvier 2006.
- 23 Interview du délégué Carlos Oliveira, chef de la Division pour la mise en application des mesures sur les armes à feu de la Police civile de Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, août 2005.
- 24 Communication par courriel avec le colonel Marcelo Rebolledo, chef des armes et des explosifs de la Direction nationale de la mobilisation générale du ministère de la Défense chilien, octobre 2005.
- 25 Pourcentage calculé à partir des données envoyées par la Direction nationale de la mobilisation générale.

BIBLIOGRAPHIE

- Afrique du Sud. 2003. *South African Export Statistics for Conventional Arms 2000-2002*. Pretoria: Directorate Conventional Arms Control.
- Alllemagne. 2004. *Bericht der Bundesregierung über ihre Exportpolitik für konventionelle Rüstungsgüter im Jahre 2003 (Rüstungsexportbericht 2003)*. Berlin: Bundestag. Décembre.
- . 2005. *Bericht der Bundesregierung über ihre Exportpolitik für konventionelle Rüstungsgüter im Jahre 2004 (Rüstungsexportbericht 2004)*. Berlin: Bundestag. Janvier.
- Arrangement de Wassenaar. 2004. *Liste des munitions*. <[http://www.wassenaar.org/list/WA-LIST%20\(04\)%201%20ML.doc](http://www.wassenaar.org/list/WA-LIST%20(04)%201%20ML.doc)>
- Associated Press. 2002. «Bulgaria Donates Arms, Equipment to Aid Afghan Army». 21 août.
- . 2005. «NATO Organizing Shipment of Arms to Iraq». 12 janvier.
- Australie. 2003. *Annual Report: Exports of Defence and Strategic Goods from Australia 2001/2002*. Canberra: Department of Defence, Defence Trade Control and Compliance, Industry Division. Février.
<http://www.sipri.org/contents/armstrad/AUS_01-02.pdf/download>
- Bauer, Sibylle et Mark Bromley. 2004. *The European Union Code of Conduct on Arms Exports: Improving the Annual Report*. SIPRI Policy Paper n° 8. Stockholm: SIPRI. Novembre. <<http://editors.sipri.se/pubs/EUCoCodeOfConduct.pdf>>
- Bosnie-Herzégovine. 2005. *Report on Arms Export Control 2005*. Sarajevo: Division commerce extérieur et investissements, ministère du Commerce extérieur et des relations économiques. Février. <http://www.seesac.org/export/export_reports.htm>
- Brésil. 1997a. Lei N° 9.437, de 20 de Fevereiro de 1997. Institui o Sistema Nacional de Armas-SINARM, estabelece condições para o registro e para o porte de arma de fogo, define crimes e dá outras providências. Brasília: Casa Civil, Subchefia para Assuntos Jurídicos. Février. <<http://www.mariz.eti.br/Lei%209437.htm>>
- . 1997b. Decreto N° 2.222, de 8 de Maio de 1997. Regulamenta a Lei N° 9.437, de 20 de Fevereiro de 1997. Institui o Sistema Nacional de Armas-SINARM, estabelece condições para o registro e para o porte de arma de fogo, define crimes e dá outras providências. Brasília: Casa Civil, Subchefia para Assuntos Jurídicos. Mai. <http://www.mariz.eti.br/Dec_2222.htm>
- . 2000. Portaria No. 024-DMB, de 25 de outubro 2000. Aprova as Normas que regulam as Atividades dos Colecionadores de Armas, Munição, Armamento Pesado e Viaturas Militares. Brasília: ministère de la Défense, Forces armées brésiliennes, Departamento de Material Bélico (Dir G de MB/1952). Octobre.
- . 2003. Lei N° 10.826, de 22 de Dezembro de 2003. Dispõe sobre registro, posse e comercialização de armas de fogo e munição, sobre o Sistema Nacional de Armas-SINARM, define crimes e dá outras providências. Brasília: Casa Civil, Subchefia para Assuntos Jurídicos. Décembre. <[http://www.dfpc.eb.mil.br/docs_pdf/lei_10.826_de_22_Dez_2003\(Alteradas_pelas_Leis_n%BA10.826_de_12MAI2004_e_n%BA10884_de_17JUN2000.pdf](http://www.dfpc.eb.mil.br/docs_pdf/lei_10.826_de_22_Dez_2003(Alteradas_pelas_Leis_n%BA10.826_de_12MAI2004_e_n%BA10884_de_17JUN2000.pdf)>
- . 2004. Decreto N° 5.123, de 1° de Julho de 2004. Regulamenta a Lei no 10.826, de 22 de dezembro de 2003, que dispõe sobre registro, posse e comercialização de armas de fogo e munição, sobre o Sistema Nacional de Armas-SINARM e define crimes. Brasília: Casa Civil, Subchefia para Assuntos Jurídicos. Juillet.
- Bruxelles (Belgique) 2005. «Rapport du Gouvernement au Parlement concernant la loi de 1991 relative à l'importation, à l'exportation, au transit et à la lutte contre le trafic d'armes, de munitions (...), période du 01.09.03 au 31.12.04». Bruxelles: Secrétariat des commissions. 12 juillet.
- Buzan, Barry. 1991. *People, States, and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*. New York/Londres: Harvester Wheatsheaf, 2° éd.
- Canada. 2003. *Exports of Military Goods from Canada: Annual Report 2002*. Ottawa: ministère des Affaires étrangères et du Commerce international/Division des contrôles à l'exportation du Bureau des contrôles à l'exportation et à l'importation. Décembre.
- CCI (Centre du commerce international). 2005. «Reliability of Trade Statistics: Indicators of Consistency between Trade Figures Reported

- by Countries and Their Corresponding Mirror Estimates, Explanatory Notes, 2003 Data». Genève: CNUCED/OMC/CCI Section analyse de marché. Janvier. <<http://www.intracen.org/countries/structural05/reliability03.pdf>>
- Cirino, Julio, Silvana Elizondo et Geoffrey Wawro. 2004. «Latin America's Lawless Areas and Failed States». Dans Paul Taylor, éd. *Latin American Security Challenges: A Collaborative Inquiry from North and South*. Naval War College Newport Papers n° 21. Newport: Naval War College, pp. 7-48.
- Colombie. 2005. *Informe aplicación en Colombia del Programa de Acción de las Naciones Unidas para Prevenir, Combatir y Eliminar el Tráfico Ilícito de Armas Pequeñas y Ligeras en Todos sus Aspectos*. Reporte nacional 2004-2005. Bogotá: Ministerio de Relaciones Exteriores/Dirección de Asuntos Políticos Multilaterales/Coordinación de Desarme. 30 avril. <<http://disarmament2.un.org/cab/nationalreports/2005/Colombia.pdf>>
- Cragin, Kim et Bruce Hoffman. 2003. *Arms Trafficking and Colombia*. Santa Monica: Rand Corporation.
- Delegacia Legal. 2005. *Fontes de abastecimento do mercado criminal de armas*. Rio de Janeiro: Governo do Estado do Rio de Janeiro/Secretaria de Segurança Pública/Polícia Civil do Estado do Rio de Janeiro. Septembre.
- Dreyfus, Pablo. 2002. *Border Spillover: Drug Trafficking and National Security in South America*. Dissertation doctorale, Institut des hautes études internationales (IHUEI), Université de Genève.
- . 2006. «Crime and Ammunition Procurement: The Case of Brazil». Dans Stéphanie Pézard et Holger Anders, éd. *Targeting Ammunition: A Primer*. Genève: Small Arms Survey.
- , Carolina Iooty de Paiva Dias, Benjamin Lessing et William Godnick. 2003. *Control de armas pequeñas en el MERCOSUR*. Collection América Latina n° 3. Rio de Janeiro/Londres: Viva Rio/International Alert. Juin. <http://desarme.org/publicue/media/mercosur_Spanish_24_10_03.pdf>; *Small Arms Control in MERCOSUR*. Collection América Latina n° 3. Rio de Janeiro/Londres: Viva Rio/International Alert. Juin. <http://www.iansa.org/regions/samerica/mercosur_english_241003.pdf>
- , Benjamin Lessing et Júlio César Purcena. 2005. «A Indústria Brasileira de armas leves e de pequeno porte: Produção Legal e Comércio». Dans Rubem César Fernandes, éd. *Brasil: as armas e as vítimas*. Rio de Janeiro: 7 Letras/ISER, p. 126-96. <http://www.desarme.org/publicue/media/vitimas_armas_producao_comercio.pdf>; «The Brazilian Small Arms Industry: Legal Production and Trade». Dans Rubem César Fernandes, éd. *Brasil: The Arms and the Victims*. Rio de Janeiro: 7 Letras/ISER, pp. 50-93. <http://www.vivario.org.br/publicue/media/The_Brazilian_Small_Arms_Industry_Legal_production_and_Trade_By_Pablo_Dreyfus_Benjamin_Lessing_e_Julio_Cezar_Purcena.pdf>
- et Marcelo de Sousa Nascimento. 2005. «Posse de Armas de Fogo no Brasil: Mapeamento das armas e seus proprietários». Dans Rubem César Fernandes, éd. *Brasil: as armas e as vítimas*. Rio de Janeiro: 7 Letras/ISER, p. 94-145. <http://www.desarme.org/publicue/media/vitimas_armas_posse.pdf>; «Small Arms Holdings in Brazil: Toward a Comprehensive Mapping of Guns and Their Owners». Dans Rubem César Fernandes, éd. *Brasil: The Arms and the Victims*. Rio de Janeiro: 7 Letras/ISER, p. 94-145. <http://www.vivario.org.br/publicue/media/Small_Arms_Holding_in_Brazil_Toward_a_comprehensive_mapping_of_guns_and_their_owners_By_Pablo_Dreyfus_e_Marcelo_de_Souza_Nascimento.pdf>
- Espagne. 2004. *Estadísticas españolas de exportación de material de defensa y de doble uso en 2003*. Boletín económico de ICE n° 2827 del 13 al 19 de Diciembre de 2004. Madrid: Subdirección General de Comercio Exterior de Material de Defensa y de Doble Uso. Décembre.
- . 2005. *Estadísticas españolas de exportación de material de defensa, de otro material y de productos y tecnologías de doble uso en 2004*. Boletín económico de ICE n° 2849 del 11 al 31 de Julio de 2004. Madrid: Subdirección General de Comercio Exterior de Material de Defensa y de Doble Uso. Juillet.
- Finlande. 2004. *Annual Report According to the EU Code of Conduct on Arms Exports: National Report of Finland for 2003*. Helsinki: ministère de la Défense.
- Flandre, Gouvernement flamand. n.d. *Rapport van de Vlaamse Regering: Vergunningen in-, uit- en doorvoer van wapens*. Bruxelles-Capitale: Gouvernement flamand. <http://www.nisat.org/Export_Reports/Belgium%202003-2004/Report%20of%20the%20Flemish%20government%20Aug%202003%20%20Aug%202004.pdf>
- Fleitas, Diego. 2005. *Las políticas de control de armas de fuego en la Argentina durante los años 2004 y 2005*. Buenos Aires: Asociación para Políticas Públicas. Novembre. <<http://www.app.org.ar/media/LasPoliticaddeControldeArmas.pdf>>
- France. 2005. *Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France en 2002 et 2003*. Paris: ministère de la Défense.
- Glatz, Anne-Kathrin. 2006. «Buying the Bullet: Authorized Small Arms Ammunition Transfers». Dans Stéphanie Pézard et Holger Anders, éd. *Targeting Ammunition: A Primer*. Genève: Small Arms Survey.
- Honey, Peter. 2005. «Arms Sales Kept "Secret"». *Financial Mail* (Johannesbourg). 11 août. <<http://www.suntimes.co.za/zones/sundaytimesNEW/business/business1123753234.aspx>>
- Isbister, Roy et Elizabeth Kirkham. 2005. *An Independent Audit of the UK Government Reports on Strategic Export Controls for 2003 and the First Half of 2004*. Londres: Saferworld. Janvier. <<http://www.smallarmsnet.org/issues/themes/ukaudit.pdf>>
- Italie. 2004. *Relazione sulle operazioni autorizzate e svolte per il controllo dell'esportazione, importazione e transito dei materiali di armamento nonché dell'esportazione e del transito dei prodotti ad alta tecnologia (Anno 2003)*. Rome: Camera dei Deputati. 29 mars.

- . 2005. *Relazione sulle operazioni autorizzate e svolte per il controllo dell'esportazione, importazione e transito dei materiali di armamento nonché dell'esportazione e del transito dei prodotti ad alta tecnologia (Anno 2004)*. Rome: Camera dei Deputati. 30 mars.
- Kytömäki, Elli et Valerie Yankey-Wayne. 2004. *Implementing the United Nations Programme of Action on Small Arms and Light Weapons. Analysis of the Reports Submitted by States in 2003*. Genève: Nations unies.
- . 2006 (à paraître). *Five Years of Implementing the United Nations Programme of Action on Small Arms and Light Weapons: Regional Analysis of National Reports*. Genève: Nations unies.
- Marsh, Nicholas. 2005. *Accounting Guns: The Methodology Used in Developing Data Tableaus for the Small Arms Survey*. Document de travail. PRIO/NISAT. 14 novembre.
- NISAT (*Norwegian Initiative on Small Arms Transfers* - Initiative norvégienne sur les transferts d'armes légères). 2006. *Calculations from the NISAT Database on Authorized Small Arms Transfers*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- Norvège. 2004. *Eksport av forsvarsmateriell fra Norge i 2003, eksportkontrol og internasjonalt ikke-spredningssamarbeid*. Oslo: ministère des Affaires étrangères.
- . 2005. *Eksport av forsvarsmateriell fra Norge i 2004, eksportkontrol og internasjonalt ikke-spredningssamarbeid*. Oslo: ministère des Affaires étrangères.
- OEA (Organisation des Etats américains). 2004. *Colombia: Evaluation of Progress in Drug Control 2003-2004*. Document OEA/Ser. L/XIV.6.1MEM/
- INF.2004.Add9. Washington, DC: Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues.
- ONU (Organisation des Nations unies). 2006a. *Registre des armes conventionnelles des Nations Unies*. Site Internet; <http://disarmament.un.org/UN_REGISTER.nsf>
- . 2006b. *Transparency in Armaments. United Nations Instrument for Reporting Military Expenditures*. Site Internet; <<http://disarmament.un.org/cab/milex.html>>
- . Comtrade. Département des Affaires économiques et sociales/Division Statistiques. 2006. Base de données des Nations unies sur les statistiques du commerce de matières premières. Consulté le 4 janvier 2006. <<http://unstats.un.org/unsd/comtrade/>>
- OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). 2005. «Donated Arms and Equipment from the Government of Romania to Support Iraqi Security Efforts». Mission d'entraînement de l'OTAN – Irak. 26 janvier. <http://www.afsouth.nato.int/JFCN_Missions/NTMI/Articles/NTMI_A_02_05.htm>
- Pays-Bas. 2004. *The Netherlands Arms Export Policy in 2003*. La Haye: ministère des Affaires économiques et ministère des Affaires étrangères. <<http://www.antenna.nl/amokmar/pdf/ArmsExports2003.pdf>>
- Pérou. 2005. *Informe Nacional sobre la Implementación del Programa de Acción 2001 de las Naciones Unidas para Prevenir, Combatir y Eliminar el Tráfico Ilícito de Armas Pequeñas y Ligeras en Todos sus Aspectos del periodo 2001-2004*. Lima: Ministerio de Relaciones Exteriores. <<http://disarmament2.un.org/cab/nationalreports/2005/Peru%20informe.pdf>>
- Pézard, Stéphanie. 2006. «Sustaining the Conflict: Ammunition for Attack». Dans Stéphanie Pézard et Holger Anders, éd. *Targeting Ammunition: A Primer*. Genève: Small Arms Survey.
- Phebo, Luciana. 2005. «Impacto da arma de fogo na saúde da população no Brasil». Dans Rubem César Fernandes, éd. *Brazil: as armas e as vítimas*. Rio de Janeiro: 7 Letras/ISER, pp. 9-36. <http://www.desarme.org/publique/media/vitimas_armas_impacto_saude.pdf>; «The Impact of Firearms on Public Health in Brazil». Dans Rubem César Fernandes, éd. *Brazil: The Arms and the Victims*. Rio de Janeiro: 7 Letras/ISER, pp. 4-25. <http://www.vivario.org.br/publique/media/The_Impact_of_Firearms_on_Public_Health_in_Brazil_By_Luciana_Phebo.pdf>
- Portugal. 2005. *Anuário estatístico da defesa nacional 2003*. Lisbonne: ministère de la Défense. <http://www.mdn.gov.pt/Publicacoes/anuario_estatistico_2003/anuario_2003.htm>
- Pyadushkin, Maxim. 2005. *Research Report on Small Arms Exports from Russia in 2003-2004*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- Ramírez, Juan Fernando. 2005. «Armas, seguridad pública y responsabilidades». Carta de opinion n° 5. Centro de Estudios Estratégicos. Santiago: Universidad Arcis. 17 octobre.
- Ramon, Robert. 2004. «Romanians Send Supplies to Equip Growing Afghan Army». American Forces Information Service, US Department of Defense. Le 19 mars. <http://www.defenselink.mil/news/Mar2004/n03192004_200403195.html>
- République tchèque. 2004. *Export Controls in the Czech Republic in 2003: Controls of Transfers of Military Equipment; Production, Export and Import of Small Arms and Light Weapons*. Prague: ministère des Affaires étrangères.
- . 2005. *Annual Report on Export Control of Military Equipment and Small Arms for Civilian Use in the Czech Republic in 2004*. Prague: ministère des Affaires étrangères.
- Roumanie. 2004. *Report privind controlul exporturilor de arme în anul 2002*. Bucarest: Office national des contrôles à l'exportation.
- Royaume-Uni. 2004. *United Kingdom Strategic Export Controls: Annual Report 2003*. Londres: Foreign and Commonwealth Office.
- . 2005. *Strategic Export Controls: Quarterly Report, July-September 2004*. Londres: Foreign and Commonwealth Office. <<http://www.fco.gov.uk/Files/kfile/strategicexportcontrolsjulsep2004.pdf>>

- Schroeder, Matthew. 2004. *Small Arms, Terrorism and the OAS Firearms Convention*. Occasional Paper n° 1. Washington, DC: Federation of American Scientists. Mars. <<http://fas.org/asmp/library/OAS/FullReport.pdf>>
- SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 2006. Données extraites de la base de données du SIPRI sur les transferts d'armes. Janvier. <<http://www.sipri.org>>
- Small Arms Survey. 2003. *Annuaire sur les armes légères 2003: Impasse sur le développement*. Bruxelles, GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2004. *Annuaire sur les armes légères 2004: Droits en péril*. GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- . 2005. *Annuaire sur les armes légères 2005: Au cœur des conflits*. GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- Smith & Wesson Holding Corporation. 2005. «Smith & Wesson Holding Corporation Receives Military Pistol Order: Company Secures \$3.4 Million Order from U.S. Army for Afghanistan Border Patrol». Communiqué de presse. 21 septembre. <<http://www.forrelease.com/D20050921/law091.P1.09212005165510.15092.html>>
- Suède. 2004. *Strategic Export Controls in 2003: Military Equipment and Dual-Use Goods*. Stockholm: ministère des Affaires étrangères. Mars.
- . 2005. *Sweden's Export Control Policy in 2004: Military Equipment and Dual-Use Goods*. Stockholm: ministère des Affaires étrangères. Mars. <<http://www.isp.se/documents/public/se/pdf/skr0405eng.pdf>>
- Suisse. 2004. *Ausfuhr von Kriegsmaterial im Jahr 2003*. Berne: Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).
- . 2005. *Ausfuhr von Kriegsmaterial im Jahr 2004*. Berne: Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).
- UE (Union européenne). 2004. *Sixième rapport annuel du Conseil établi en application du point 8 du dispositif du code de conduite de l'UE en matière d'exportation d'armements*. Journal officiel de l'Union européenne. Avis n° 2004/C 316/01. 21 décembre. <http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/en/oj/2004/c_316/c_31620041221en00010215.pdf>
- . 2005. *Septième rapport annuel du Conseil établi en application du point 8 du dispositif du code de conduite de l'UE en matière d'exportation d'armements*. Journal officiel de l'Union européenne. Avis n° 2005/C 328/01. 23 décembre. <http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/en/oj/2005/c_328/c_32820051223en00010288.pdf>
- USA (Etats-Unis d'Amérique). 2004. *Fiscal Year 2003 "Section 655" Report*. Washington, DC: US Department of State/US Department of Defense.
- US Central Command. 2004. «MNSTC-1 Continues Iraqi Equipment and Armament Efforts». CENTCOM News. *The Frontline*. 4 novembre. <<http://www.stewart.army.mil/frontlineonline/archivedpages/FrontlineOnline11-04-04News.pdf>>
- Wallonie (Belgique). 2004. *Rapport au parlement wallon sur l'application de la loi du 05 août 1991, modifiée par les lois du 25 et du 26 mars 2003 relatives à l'importation, à l'exportation et au transit d'armes, de munitions et de matériel devant servir spécialement à un usage militaire, et de la technologie y afférente, du 1^{er} septembre 2003 au 31 décembre 2003*.
- Wezeman, Siemon et Mark Bromley. 2005. «International Arms Transfers». Dans SIPRI, *SIPRI Yearbook 2005: Armaments, Disarmament and International Security*. Oxford: Oxford University Press, pp. 417-525.

REMERCIEMENTS

Principaux auteurs

Anna Khakee et Pablo Dreyfus avec la collaboration d'Anne-Kathrin Glatz

Collaborateurs

Nicholas Marsh, NISAT, Júlio César Purcena, Maxim Pyadushkin et Ruxandra Stoicescu